# Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

# DIAGNOSTIC
# Document de travail
# Octobre 2017

COMMUNES DE **GRANVILLE, SAINT PAIR SUR MER, JULLOUVILLE ET CAROLLES** (50)

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

# TOME 1/2

## DIAGNOSTIC
## Architectural, Patrimonial, Environnemental

**Septembre 2017**

**Gilles MAUREL** Architecte du Patrimoine • **Eric ENON** Paysagiste Concepteur • **Eve LAGLEYZE** Urbaniste Environnementaliste

Version provisoire Octobre 2017

# SOMMAIRE

Tome 1
Version provisoire Octobre 2017

**PARTIE 1 : APPROCHE PATRIMONIALE ..... 7**

**A - LE CONTEXTE GENERAL ..... 7**

A.1 PATRIMOINE ECOLOGIQUE ET PAYSAGER ..... 7
A.1.1 Contexte paysager régional ..... 7
A.1.2 Géologie ..... 8
A.1.3 Relief et hydrographie ..... 11
A.1.4 L'occupation des sols ..... 20
A.2 PATRIMOINE GEOGRAPHIQUE ..... 21
A.2.1 L'influence relief / géologie / orientation ..... 21
A.2.2 La mise en place de l'occupation du sol moderne par commune ..... 22
A.3 PERCEPTION DE LA VILLE ET DE SON TERRITOIRE ..... 26
A.3.1 Des éléménts repères ..... 26
A.3.2 Des points de vue ..... 30

**B - L'HISTOIRE ..... 35**

B.1 LE SITE DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS ..... 35
B.2 UNE TOPOGRAPHIE PARTICULIERE : UN HAVRE, DES RESSOURCES ..... 38
B.3 LE TERRITOIRE AU XIXE SIECLE ..... 42
B.3.1 Persistances des implantations bâties ..... 42
B.4 EXPANSION/DENSIFICATION AU XXE SIECLE ..... 49
B.5 PERCEPTIONS SENSIBLES, REPRESENTATIONS PICTURALES ..... 53

**C - LES PROTECTIONS ET LES INVENTAIRES ..... 55**

C.1 LES PROTECTIONS ET INVENTAIRES DU PATRIMOINE ECOLOGIQUE ..... 55
**C.1.1 Contexte écologique régional** ..... 55
**C.1.2 Les inventaires et protections par commune** ..... 59
C.2 LE SITE INSCRIT DU CŒUR DE VILLE ..... 70
C.3 LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA COMMUNE (CLASSES/INSCRITS/PARTIELLEMENT INSCRITS) ..... 71
C.4 LES ZPPAUP A GRANVILLE ..... 72
C.5 LES OBJETS DU PATRIMOINE REPERES DANS LE PLU DE GRANVILLE ..... 72
C.6 L'EMPRISE DU BIEN UNIVERSEL, CLASSEMENT UNESCO : BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL ..... 73

**D - LES ETATS DES LIEUX ..... 75**

D.1 ENTITES PAYSAGERES ET COMPOSITION DE LA TRAME ECOLOGIQUE ..... 75
D.1.1 L'archipel de Chausey ..... 76
D.1.2 Les falaises de Granville ..... 78
D.1.3 Le littoral en baie ..... 80
D.1.4 Les falaises de Carolles ..... 82
D.1.5 La vallée du Boscq ..... 84
D.1.6 La vallée de la Saigue ..... 86
D.1.7 La vallée du Thar ..... 88
D.1.8 La vallée du Crapeux ..... 90
D.1.9 La vallée du Lude ..... 92
D.1.10 L'épais bocage ..... 94
D.1.11 Le bocage clairsemé ..... 96
D.1.12 Trame écologique des espaces agricoles et naturels ..... 98
D.1.13 Le bâti ..... 99
D.1.14 La richesse écologique des espaces urbanisés ..... 119
D.2 TYPOLOGIES VEGETALES ET PATRIMOINE PAYSAGER ..... 120
D.2.1 Les haies ..... 120
D.2.2 Les vergers ..... 122
D.2.3 Les arbres ..... 128
D.2.4 Les alignements d'arbres ..... 133
D.2.5 Les jardins de ville ..... 137
D.2.6 Les parcs arborés ..... 141
D.2.7 Les risques encourus par le patrimoine écologique arboré ..... 147

**E - SYNTHESE PAYSAGE ET RICHESSE ECOLOGIQUE : TRAME VERTE ET BLEUE ..... 149**

E.1 TVB DU SRCE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE DE NORMANDIE ..... 149
A.1 SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES ..... 151
E.2 TYPOLOGIES URBAINES ET ARCHITECTURALES ..... 152
E.2.1 Typologies urbaines historiques ..... 152
E.2.2 Typologies architecturales ..... 156
E.3 LE PATRIMOINE EN DETAIL ..... 163
E.3.1 Couvrements ..... 163
E.3.2 Les éléments en pierres ..... 164
E.3.3 Ferronnerie ..... 165
E.4 UN PATRIMOINE QUI PERD SON AME ..... 166

**PARTIE 2 : APPROCHE ENVIRONNEMENTALE ..... 168**

**A - INTRODUCTION ..... 168**

Tome 2
Version provisoire Octobre 2017

**B - L'INTEGRATION DES DONNEES ..... 169**

B.1 CLIMAT ET ENERGIE ..... 169
B.1.1 Le contexte micro climatique ..... 169
B.1.2 Politiques locales pour lutter contre le réchauffement climatique ..... 170
B.1.3 Le potentiel énergétique renouvelable ..... 175
B.1.4 Les énergies renouvelables disponibles localement ..... 176
B.1.5 Les besoins énergétiques des logements ..... 177
**B.1.6 Les types constructifs** ..... 178
**B.1.7 Matériaux et performance énergétique** ..... 181
**B.1.8 L'isolation par l'extérieure** ..... 183
**B.1.9 Equipement pour la production d'énergies renouvelables** ..... 187

**PARTIE 3 : ANNEXES ..... 188**

**A - BIBLIOGRAPHIE ..... 188**

**B - TABLE DES ILLUSTRATIONS ..... 188**

**C - AUTRES SOURCES ..... 189**

Version provisoire Octobre 2017

Version provisoire Octobre 2017

# PARTIE 1 : APPROCHE PATRIMONIALE

## A - LE CONTEXTE GENERAL

### A.1 Patrimoine écologique et paysager

#### *A.1.1 Contexte paysager régional*

Les quatre communes de Granville, de Saint-Pair-sur-Mer, de Jullouville et de Carolles se situent dans la Communauté de Communes Granville, Terre et Mer, sur la côte Ouest du département de la Manche.

L'inventaire régional des paysages édité par le Conseil Régional de Basse-Normandie et la Direction Régionale de l'Environnement en 2014 a identifié 8 familles de paysage divisées en 22 sous-ensembles formant un total de 75 unités paysagères.

Le territoire étudié se trouve dans 4 unités paysagères appartenant à 3 familles de paysages.
La famille des paysages d'entre terre et mer est la plus représentée avec une large frange du littoral faisant partie de l'unité de la Baie du Mont-Saint-Michel (1.1.1) caractérisée par son large estran. L'archipel de Chausey constitue quant à lui une unité propre caractérisée par son caractère insulaire (1.5.1).
La famille des paysages bocagers est présente au Nord-Est et au Sud-Est du territoire et correspond alors au sous-ensemble paysager de la Manche centrale présentant des reliefs où le bocage à petites mailles s'enferme (4.2.1).
Enfin, le Centre-Est du territoire correspond à un paysage montueux et escarpé des vallées en gorge de la Haute-Sienne et du Thar (7.3.3).

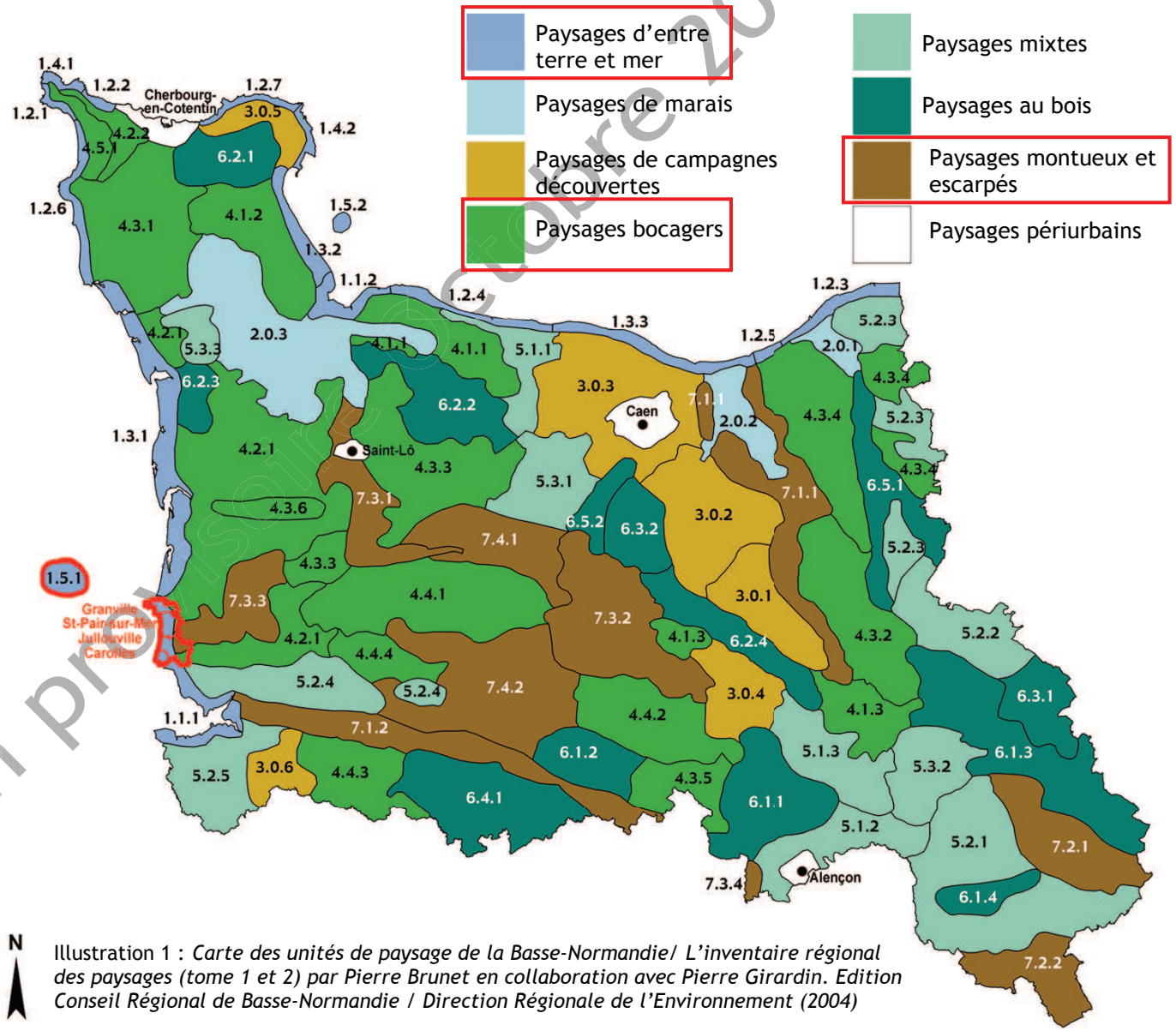


Illustration 1 : *Carte des unités de paysage de la Basse-Normandie/ L'inventaire régional des paysages (tome 1 et 2) par Pierre Brunet en collaboration avec Pierre Girardin. Edition Conseil Régional de Basse-Normandie / Direction Régionale de l'Environnement (2004)*

Version provisoire octobre 2017

### *A.1.2* Géologie

**Le Massif Armoricain**

La Basse-Normandie se situe à la frontière de deux grandes entités géologiques de la France : **le Massif armoricain** à l'Ouest, pays de collines et de bocage au relief accidenté, et **le Bassin de Paris** à l'Est, au paysage de plaines et de plateaux. Le sous-sol du Massif armoricain est constitué de terrains anciens (**précambriens** et **paléozoïques**) d'architecture plissée ; celui du Bassin de Paris comporte des terrains plus jeunes (**mésozoïques** et **cénozoïques**) de structure monoclinale ou tabulaire. Les 500 km de côtes permettent l'observation d'affleurements de bonne qualité (falaises des Vaches noires, du Bessin, de la Hague, caps de Flamanville, Carteret, Granville…).
L'histoire géologique de la Basse-Normandie se déroule sur une durée de 2 milliards d'années, avec surrection et érosion successives de trois chaînes de montagnes : deux d'entre elles (chaines **icartienne** et **cadomienne**) se sont formées pendant l'**ère précambrienne**, la dernière (chaîne **varisque**) à la fin de l'**ère primaire**. Les terrains sub-horizontaux des ères secondaire, tertiaire et quaternaire tirent leur origine des variations du niveau des mers (eustatisme) et des mouvements verticaux de la surface continentale (épirogenèse).

**La côte Ouest du Cotentin**

La côte Ouest du Cotentin (125 kilomètres) est caractérisée par le grand développement des cordons littoraux sableux et des dunes qui les surmontent, ces formations bordent le littoral sur 100 km.
La répartition entre côte rocheuse et côte sableuse n'est pas homogène tout au long du littoral. Au nord de Carteret, les côtes rocheuses sont plus développées qu'au sud : 21 km contre 18 km de côte sableuse. Dans la partie nord, la presqu'île de La Hague et le massif de Flamanville s'avancent nettement vers l'ouest alors qu'au sud, le Cap du Rozel, le Cap de Carteret, la Pointe du Roc et le massif de Carolles n'interrompent que peu la régularité du littoral.

Illustration 2 : *Géologie /DDTM de la Manche / Source SETRIS - VEP 2014*

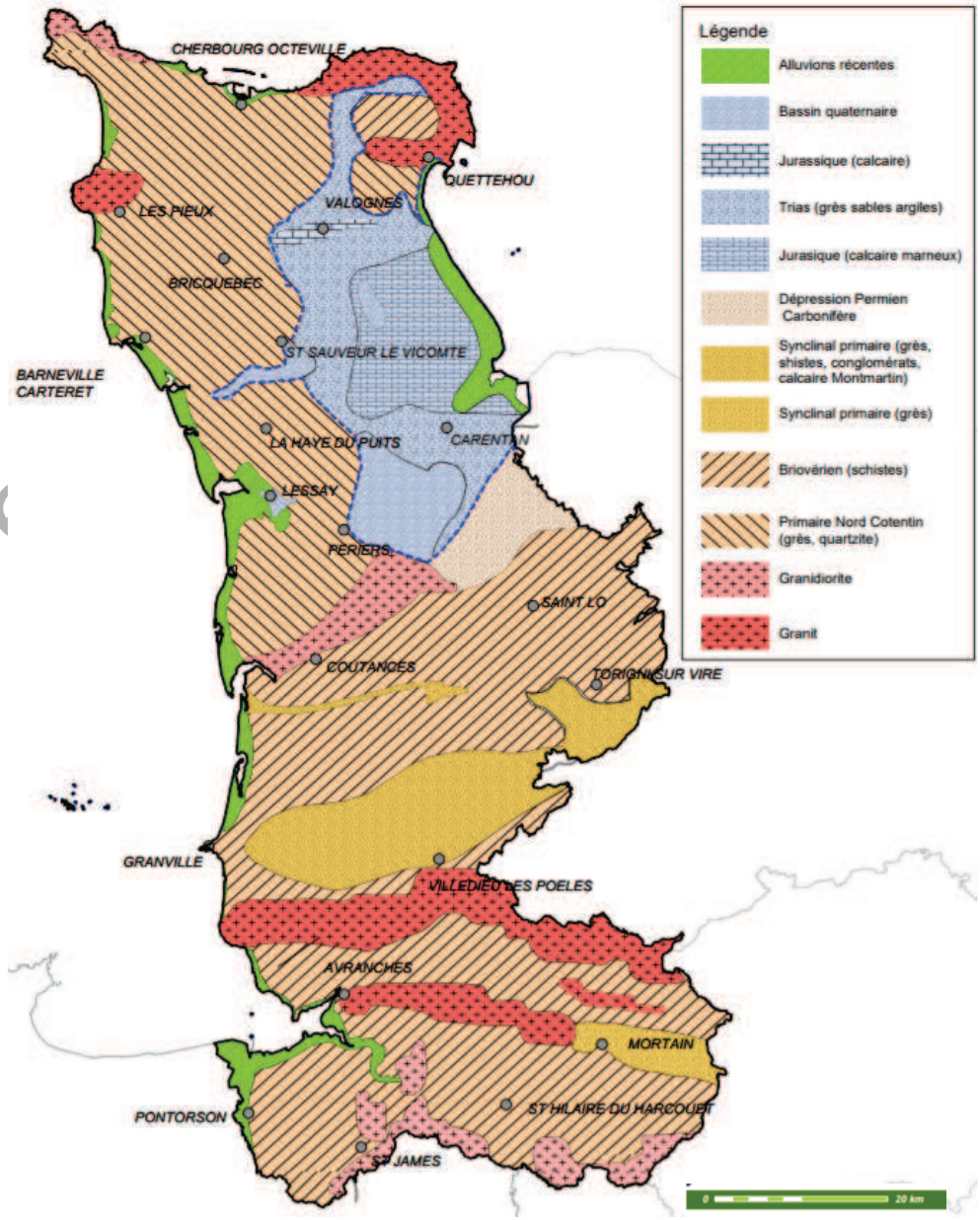


Version provisoire

Les particularités

**Carolles**

Situé entre Avranches au Sud et Granville au Nord, le massif granitique de Carolles forme un promontoire qui s'avance dans la baie du Mont-Saint-Michel. Comme le massif de Vire dont il constitue la prolongation occidentale, il est entouré par le flysch briovérien métamorphisé en cornéennes. Le granite (540 Ma) s'est mis en place lors de l'orogenèse cadomienne après le plissement du flysch briovérien.

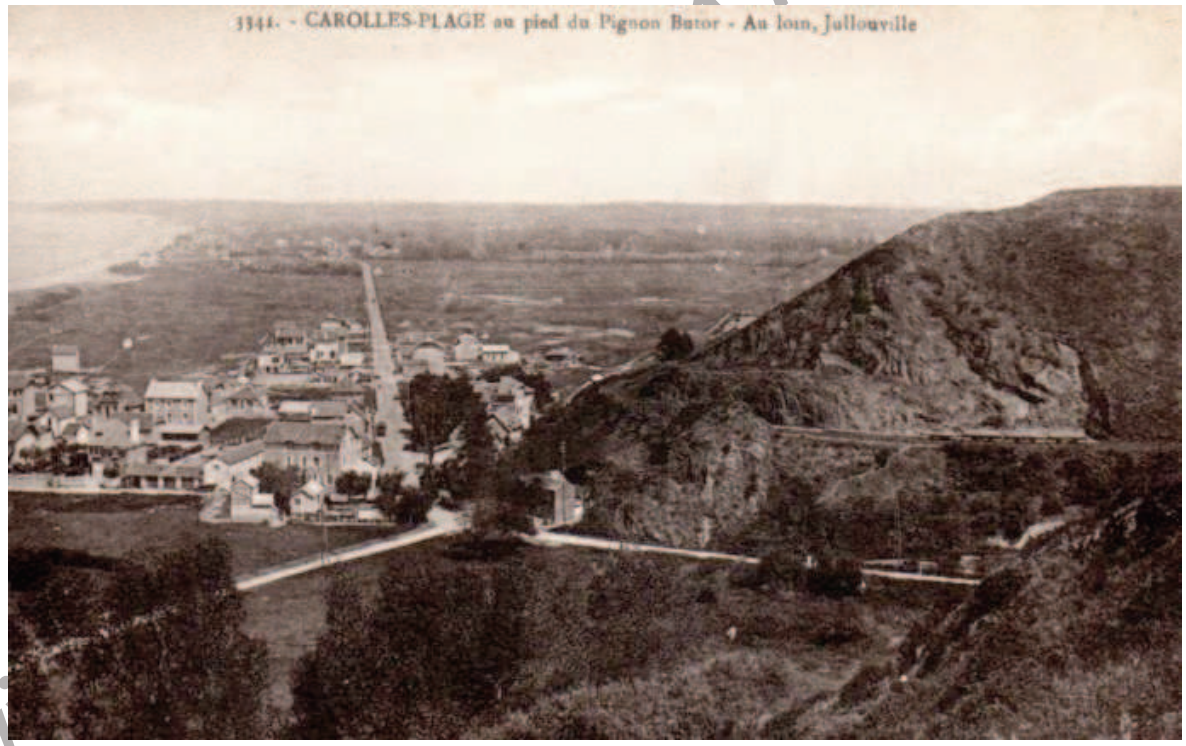


La colline (altitude = 66 m), située à droite sur la carte postale, est constituée de cornéennes, roches résultant du métamorphisme de contact provoqué par le granite de Carolles tout proche et observable dans le sentier de la "Vallée des Peintres".

**Les Iles Chausey**

Cet ensemble de 53 îles séparées à marée haute (on compte jusqu'à 365 îles et rochers à marée basse) est entouré par un estran sableux, vaseux et partiellement rocheux. Du fait d'un marnage exceptionnel pouvant atteindre 14 m par fort cœfficient, cet ensemble d'îles a une superficie d'environ 5 000 hectares à marée basse pour 75 hectares à marée haute.
Le substrat rocheux de ces îles est formé d'un massif de granodiorite intrusif dans les schistes briovériens qui constituent le sous-bassement de la baie du Mont-Saint-Michel. L'éléphant de Chausey est emblématique de ce granite. L'abbaye du Mont Saint Michel a été en partie construite avec le granit de Chausey, bien visible dans l'île principale (Grande-Ile), où il a été exploité en carrières.

Version provisoire

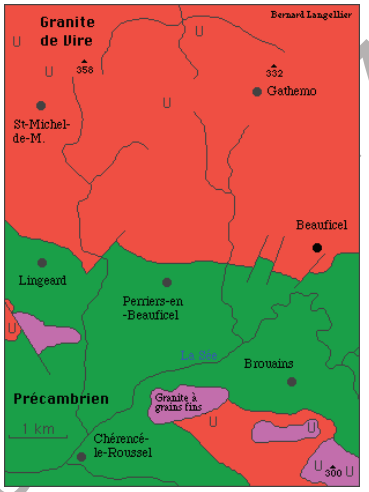


**Le Granite et son exploitation**

**Ci-contre en rouge, le granite de Carolles - Vire, d'âge cadomien (550 MA). En vert, les schistes (flysch) du Précambrien supérieur (Briovérien 600 MA).**

Carte postale représentant l'exploitation du granite de Saint Michel de Monjoie et details de la coupe du granite.

### *A.1.3 Relief et hydrographie*

**Le relief à Granville**

Le relief de Granville fait partie de l'identité même de la ville. Surnommée la « Monaco du Nord », la ville a d'abord été construite sur un éperon rocheux, atteignant un maximum de 42 mètres d'altitude au niveau de la Haute-Ville. Des falaises délimitent alors le Nord de la ville et constituent la pointe du Roc. Des pointes de plus faibles altitudes percent le littoral au Sud de la ville, offrant un espace protégé au port. Ces différentes pointes, ainsi que le rocher du Roc, permettent de nombreux points de vue sur la baie du Mont-Saint-Michel et sur l'archipel de Chausey.
Le relief est également caractérisé par des plateaux dont l'altitude la plus haute est de 65 mètres à l'Est de la ville.

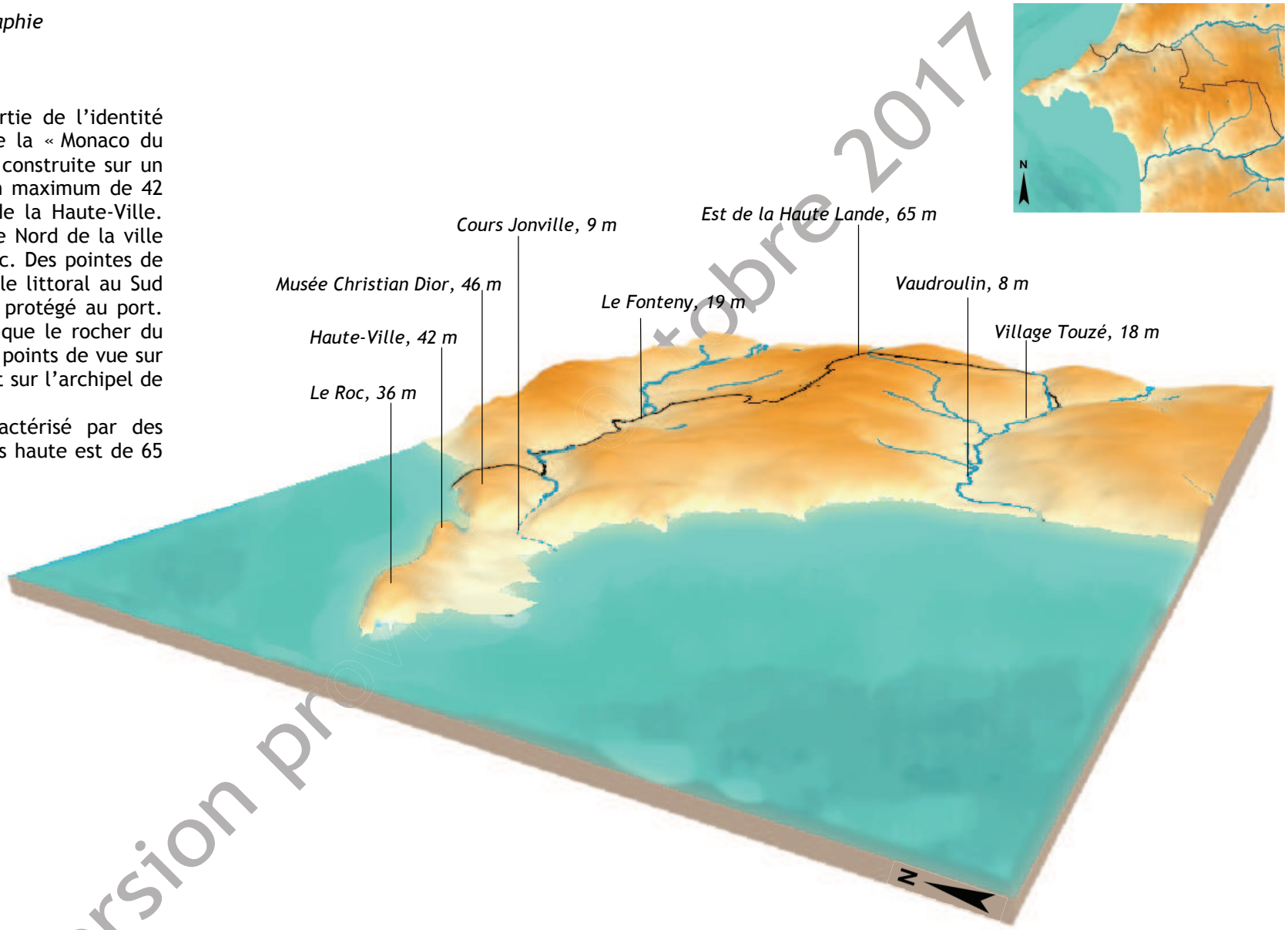


Illustration 3 : *Bloc diagramme du relief à Granville*

Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief

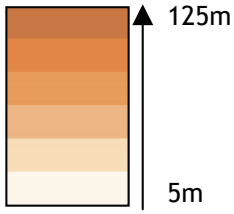


Version provisoire octobre 2017

**L'hydrographie à Granville**

Au Nord, Granville est séparée de la commune de Donville-les-Bains par le Boscq. Celui-ci creuse alors une vallée bordée par la ville et parcourt ensuite le parc du Val-ès-Fleurs, à partir d'où il est canalisé. Son exutoire naturel situé au niveau du port a en effet été modifié lors de l'extension du port durant la première moitié du XIXème siècle.
Au Sud, la ville est bordée par le fleuve côtier de la Saigue, enrichie par de nombreux affluents dont le ruisseau de l'Oiselière.

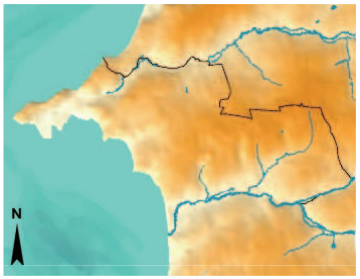


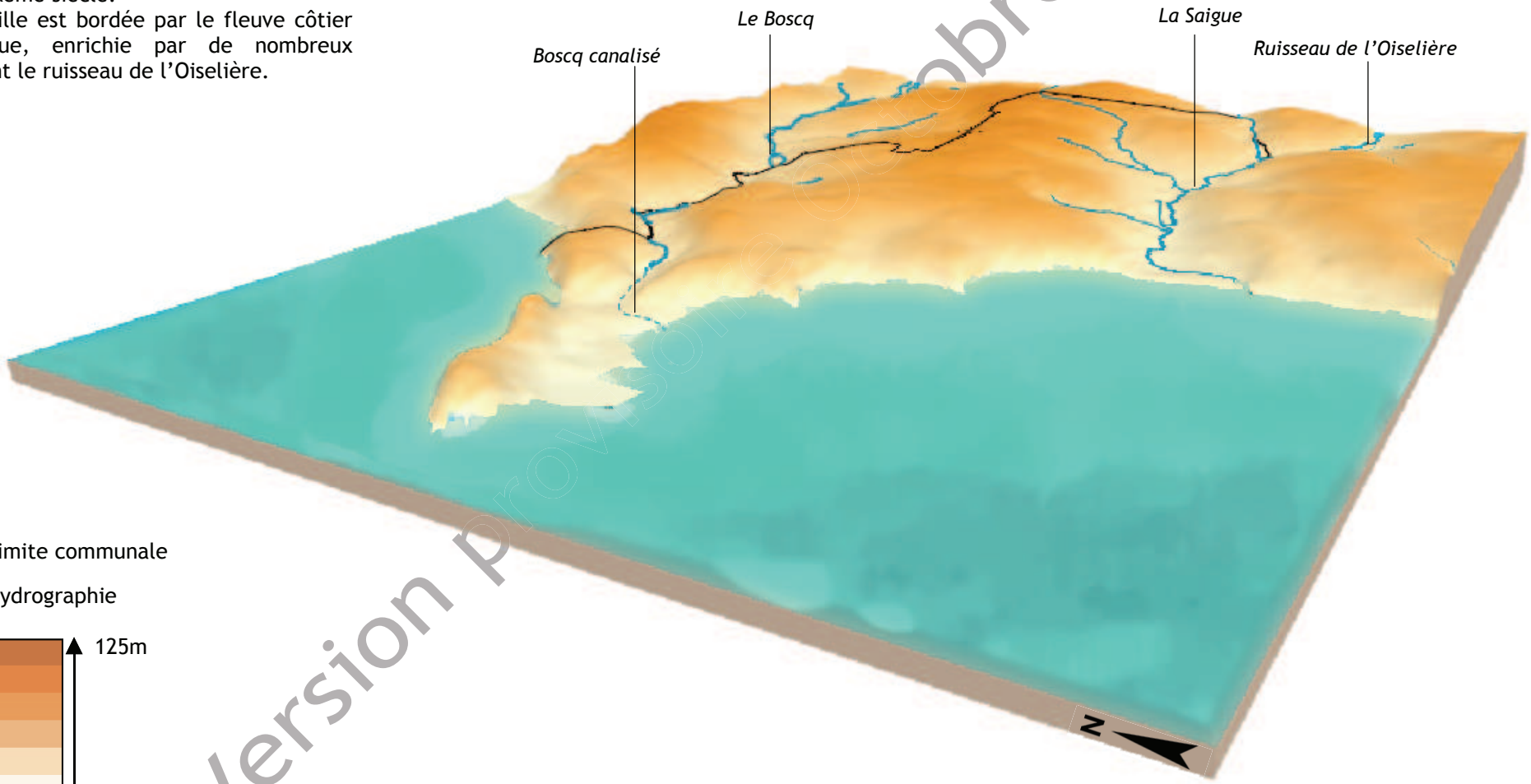


Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief 125m 5m

Version provisoire octobre 2017

Illustration 4 : *Bloc diagramme de l'hydrographie à Granville*

**Le relief et l'hydrographie à Chausey**

L'archipel de Chausey comprend, à marée basse, 365 îles et îlots, et 52 à marée haute. Cette différence est notamment due au très fort marnage de 14m, ce qui en fait le plus important d'Europe. Parmi tous ces îlots, seule Grande Île est habitée.
Sur la Grande Île, du Nord au Sud, trois points hauts se distinguent : le Gros Mont où se trouve l'ancien sémaphore (22 mètres), la pointe de Bretagne (25 mètres, le plus haut) et la pointe de la Tour où se situent le fort et le phare (22 mètres).

Longeant la Grande Île au Nord-Est, le Sound de Chausey est un chenal permettant le mouillage des bateaux.

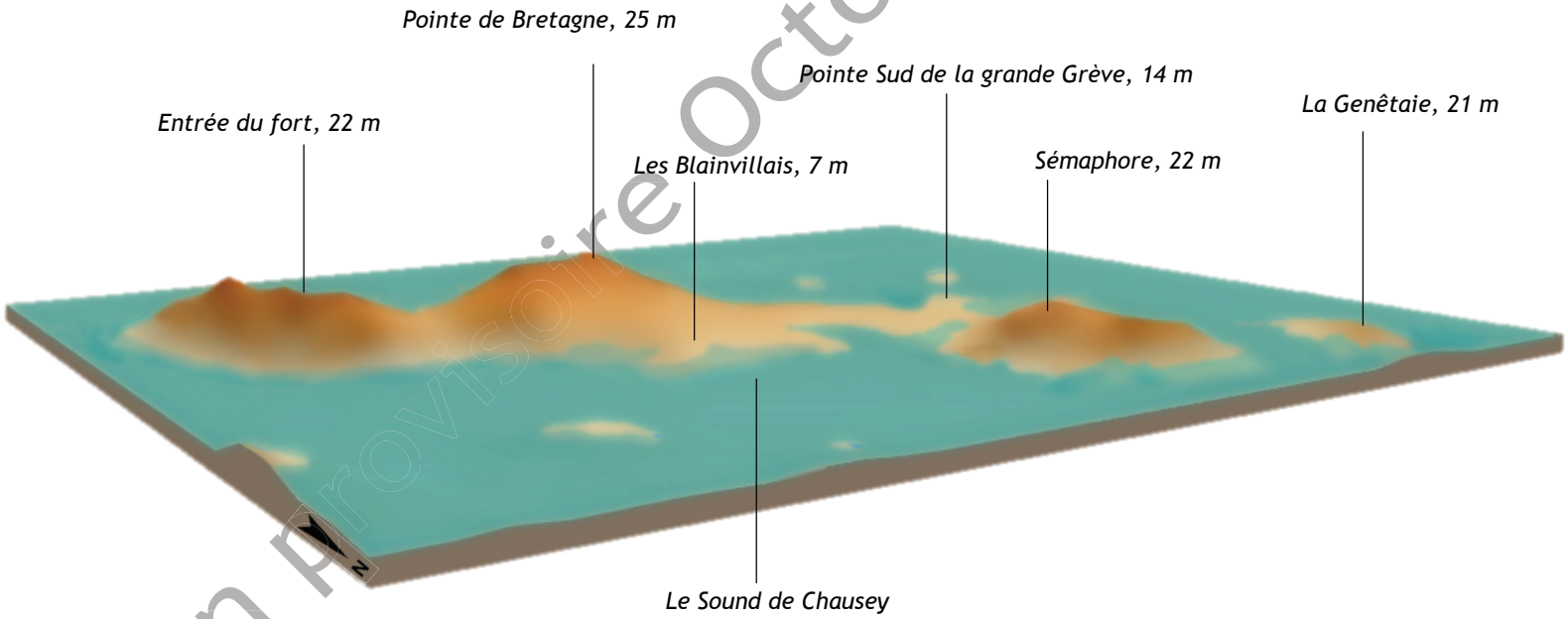


Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief 125m 5m

Illustration 5 : *Bloc diagramme du relief et de l'hydrographie à Chausey*

Version provisoire Octobre 2017

**Le relief à Saint-Pair-sur-Mer**

Le relief de la commune de Saint-Pair-sur-Mer est relativement doux et progressif. Les altitudes les plus basses sont logiquement présentes au niveau du trait de côte et avoisinent les 0m. Les altitudes augmentent ensuite progressivement vers l'intérieur des terres et atteignent 63 m au Haut-Gatigny.
Par ailleurs, l'altitude de la promenade André Duhamel autour des 10 m montre la présence d'une digue entre la plage et les espaces urbanisés.

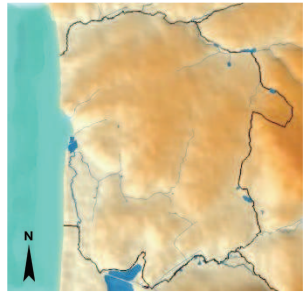


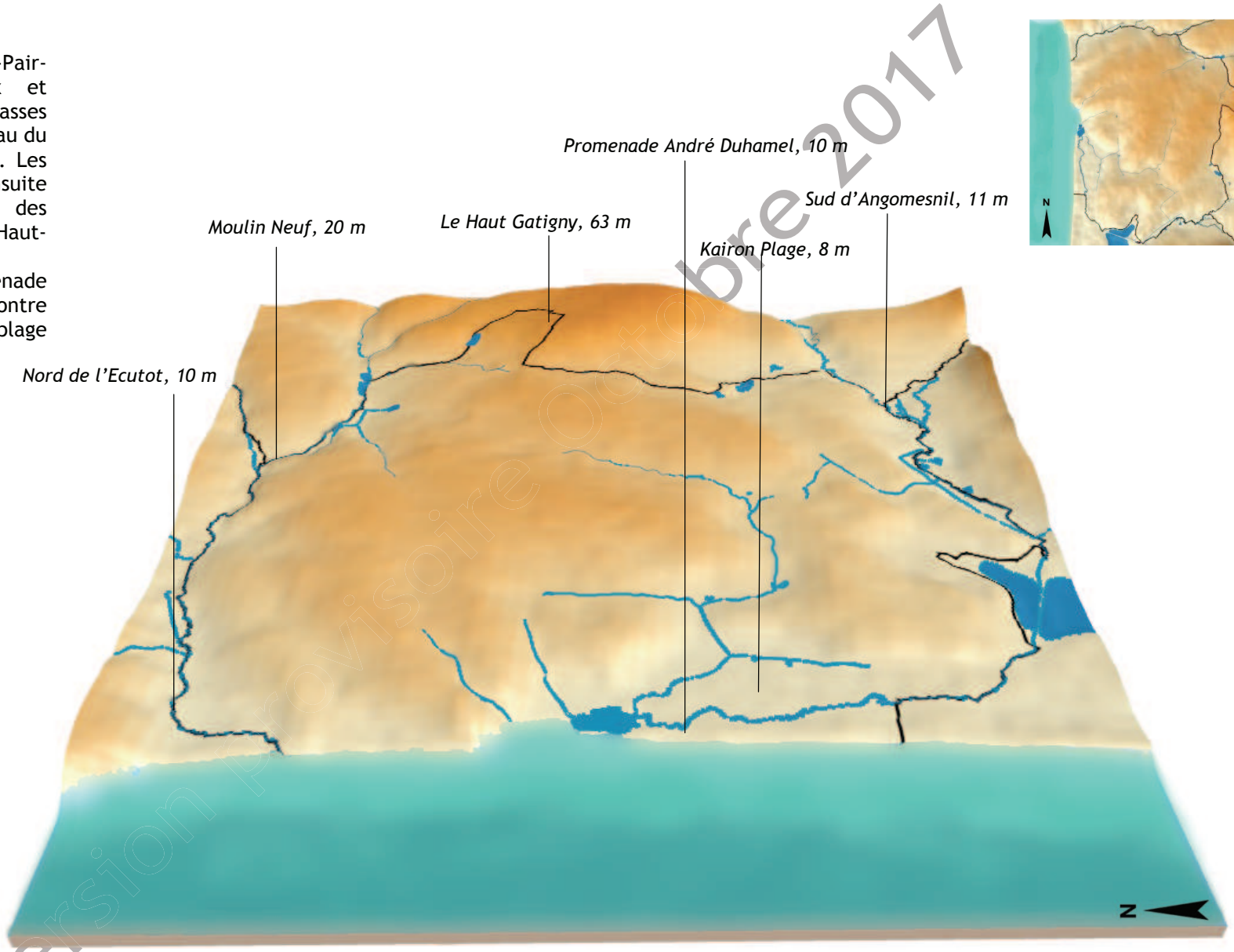


Illustration 6 : *Bloc diagramme du relief à Saint-Pair-sur-Mer*

Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief 125m 5m

Version provisoire octobre 2017

**L'hydrographie à Saint-Pair-sur-Mer**

Saint Pair-sur-Mer est séparée de Granville au Nord par la Saigue, et de Jullouville au Sud par le Thar. Après avoir tracé de nombreux méandres, le Thar se jette dans la mer au niveau d'un large exutoire.
De nombreux autres cours d'eau découpent le territoire communal en de petites vallées avant de rejoindre la mer ou l'un des deux fleuves côtiers communaux que sont la Saigue et le Thar.

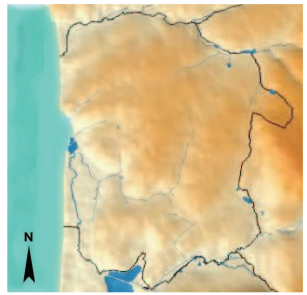


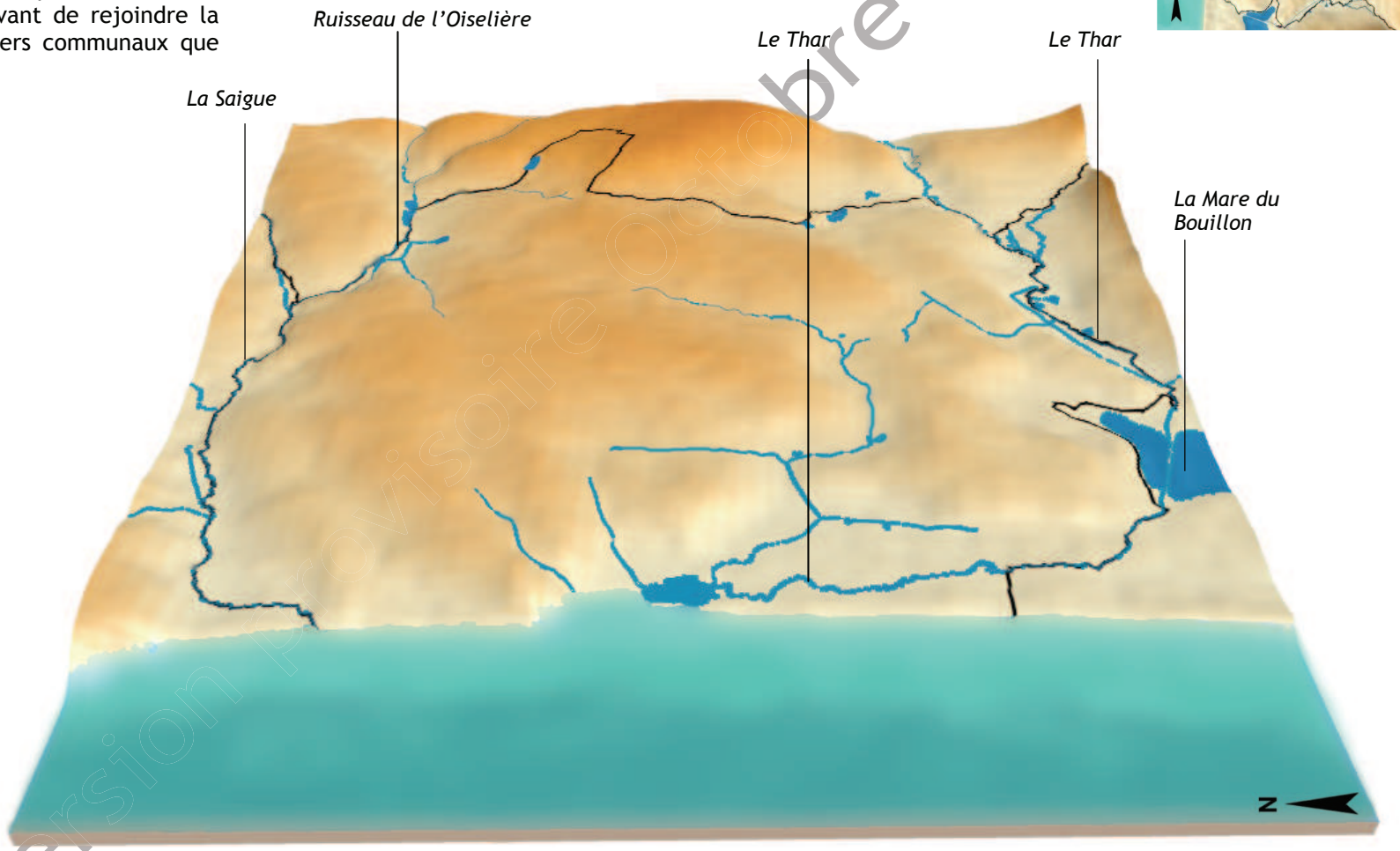


Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief 125m 5m

Illustration 7 : *Bloc diagramme de l'hydrographie à Saint-Pair-sur-Mer*

Version provisoire Octobre 2017

**Le relief à Jullouville**

Le relief de Jullouville est marqué par la présence d'une falaise orientée Sud-Ouest Nord-Est créant une forte rupture dans le relief communal. Au Nord de celle-ci, le relief est relativement plat avec des altitudes ne dépassant pas les 20 mètres. Au-delà de la falaise, les altitudes dépassent rapidement des 70 mètres. Ensuite, la pente est assez douce et les altitudes s'élèvent quand on s'avance vers le Sud-Est. Ainsi, le point le plus haut de la commune se trouve au Sud des Cinq Chemins où l'on atteint les 112 mètres.

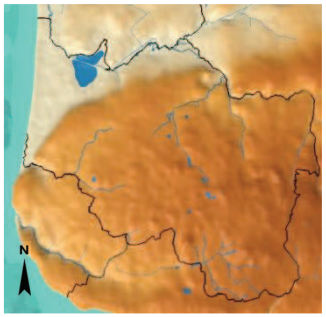


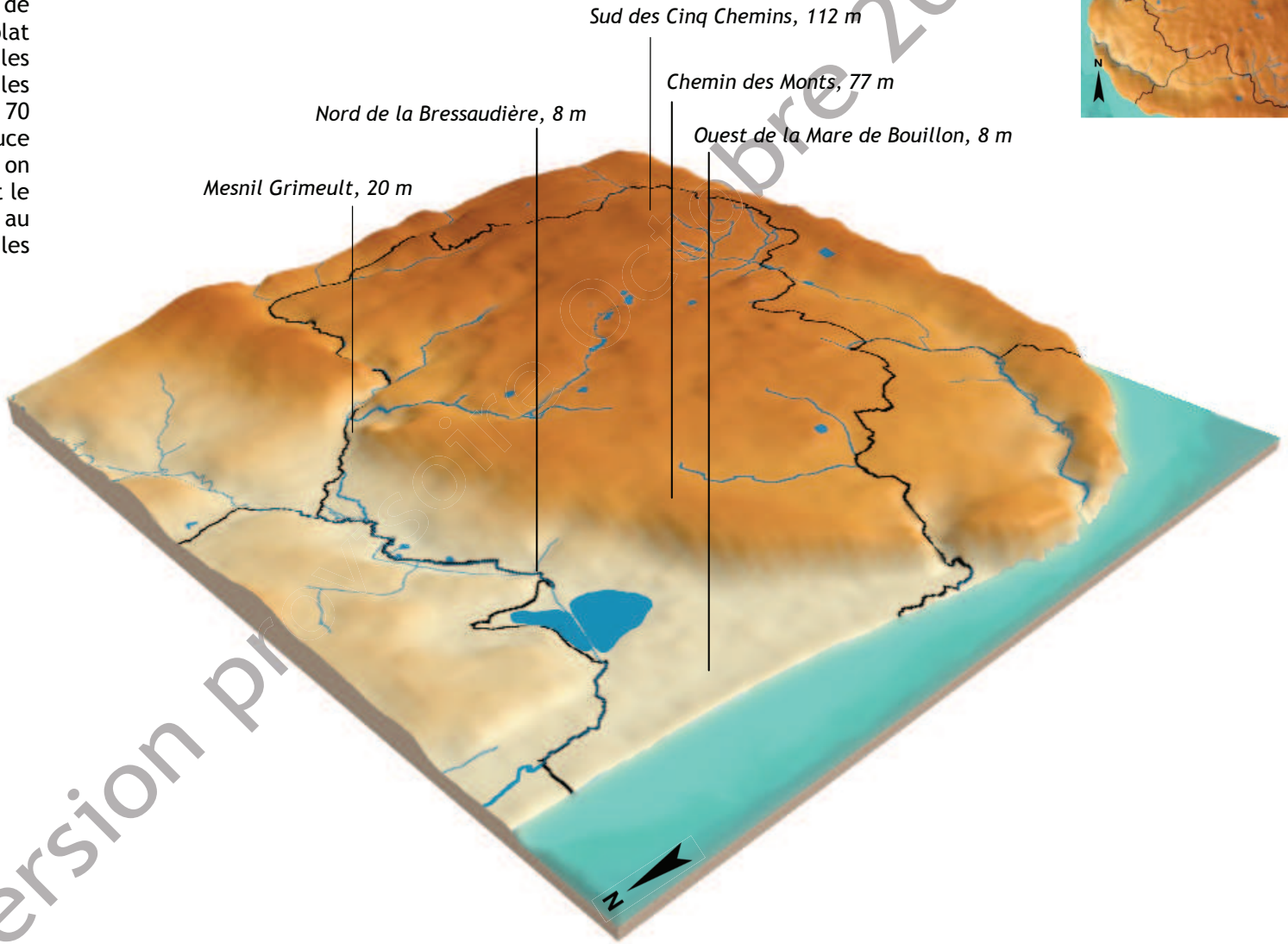


Illustration 8 : *Bloc diagramme du relief à Jullouville*

Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief

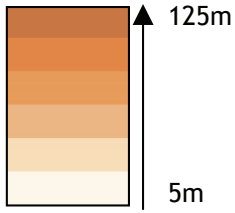


Version provisoire octobre 2017

**L'hydrographie à Jullouville**

Le fleuve côtier du Thar est important dans le paysage de Jullouville. En effet, lui et ses affluents creusent des vallées au relief plus ou moins accentué et délimitent la commune au Nord et à l'Est, tel le Ruisseau de Claquerel recevant par ailleurs l'Allemagne au niveau de la limite communale entre Jullouville, Sartilly et Saint-Pierre-Langers. Le ruisseau de Vaumoisson, passant par Saint-Michel-des-Loups, se jette à son tour dans le Ruisseau de Claquerel. Celui-ci rejoint ensuite le Thar, après avoir dévalé la falaise surmontant la ville. Le Thar traverse par la suite la Mare de Bouillon, étang emblématique de la ville.
Le Crapeux dévale lui aussi la falaise cette fois au Sud et sépare Jullouville de Carolles.
Au Sud-Est, le Lude et ses nombreux petits affluents prennent leurs sources sur la commune avant de rejoindre Carolles.

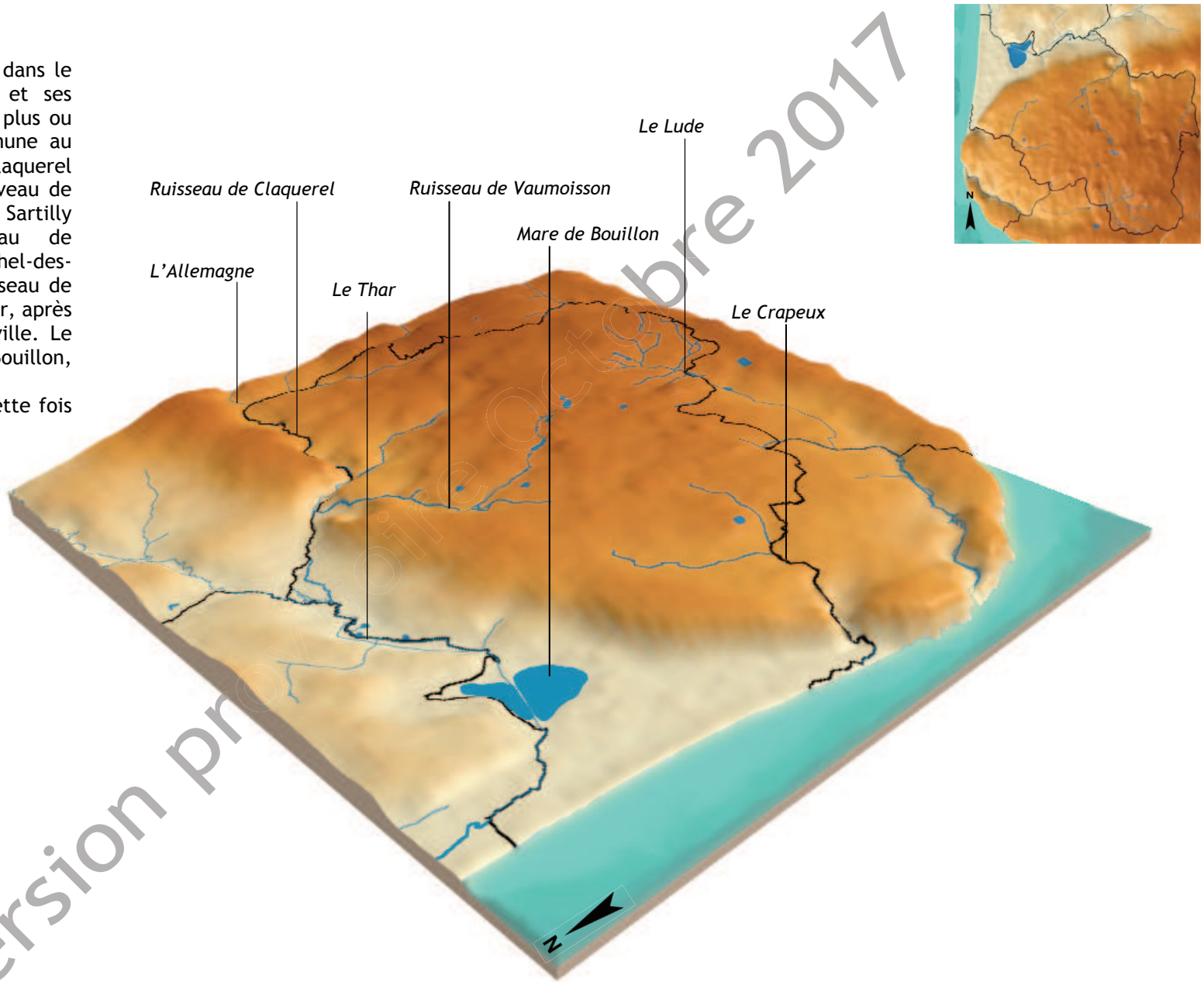


Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief 125m 5m

Illustration 9 : *Bloc diagramme de l'hydrographie à Jullouville*

Version provisoire Octobre 2017

**Le relief à Carolles**

La commune de Carolles est largement caractérisée par sa présence sur une falaise, surplombant la mer de plus de 70 mètres. Ces hautes falaises escarpées constituent un point de repère et ferment la baie entre Granville et Carolles. Elles offrent également de beaux points de vue sur la baie du Mont-Saint-Michel.
Une petite partie de la commune, nommée Carolles-Plage, se situe sur le littoral en baie, à une altitude autour des 10 mètres. C'est la seule partie de la commune ayant un accès direct à la mer.

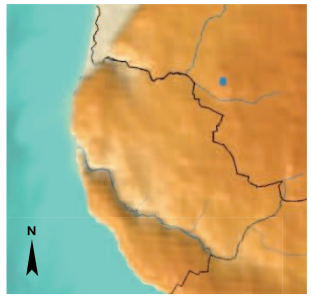


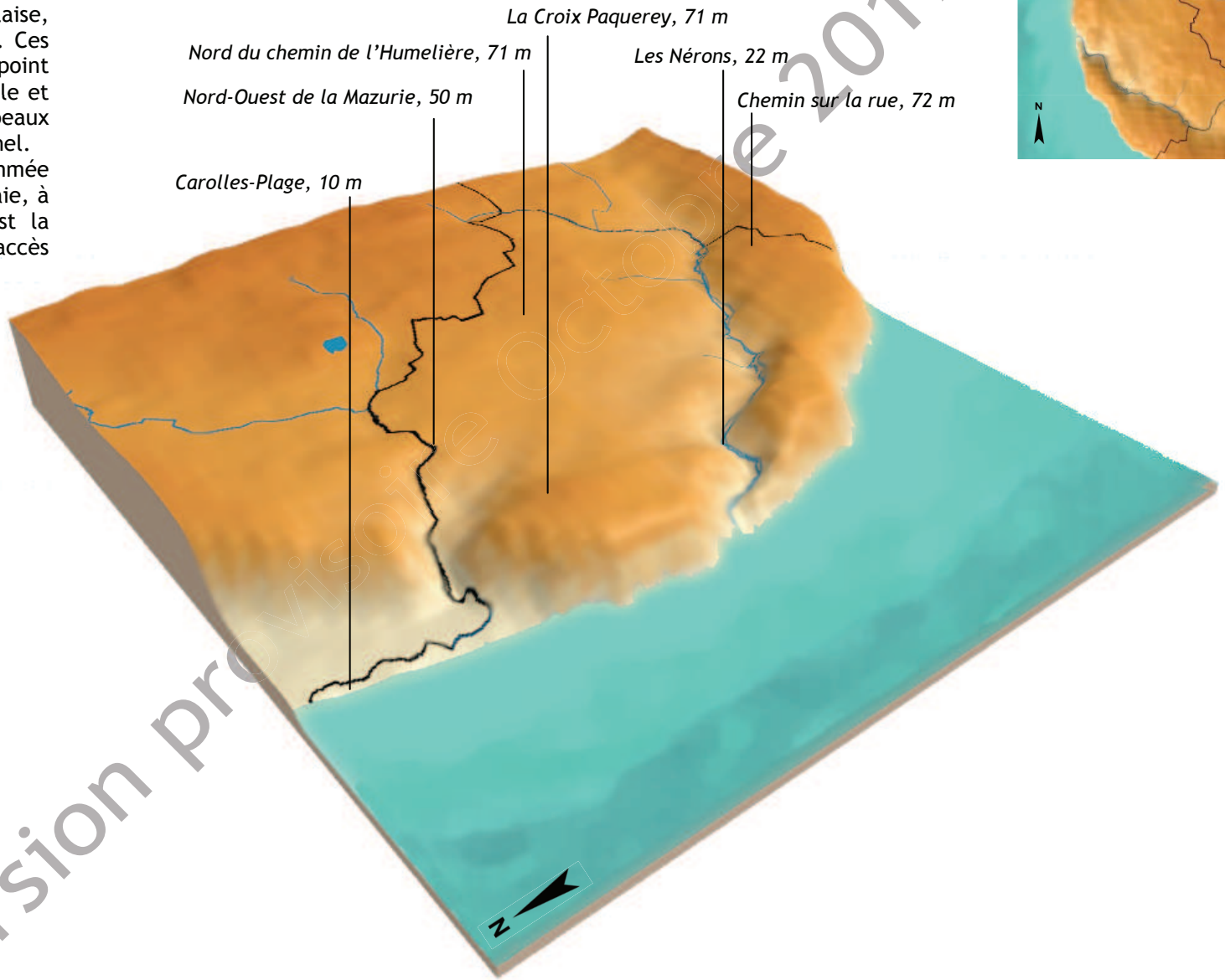


Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief 125m 5m

Illustration 10 : *Bloc diagramme du relief à Carolles*

Version provisoire octobre 2017

**L'Hydrographie à Carolles**

Deux fleuves côtiers creusent des vallées au sein des falaises de Carolles. Le Crapeux, séparant la commune de Jullouville, a creusé celle que l'on appelle aujourd'hui la Vallée des Peintres du fait des nombreux artistes y ayant trouvé l'inspiration.
Plus au Sud, Le Lude, après avoir pris sa source à Jullouville, traverse la commune en creusant une vallée aux pentes marquées avant de se jeter dans la mer au port du Lude entre deux falaises.

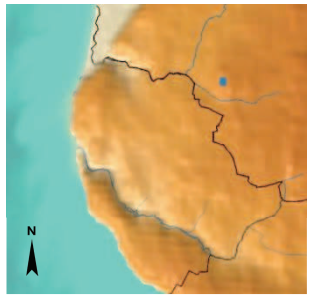


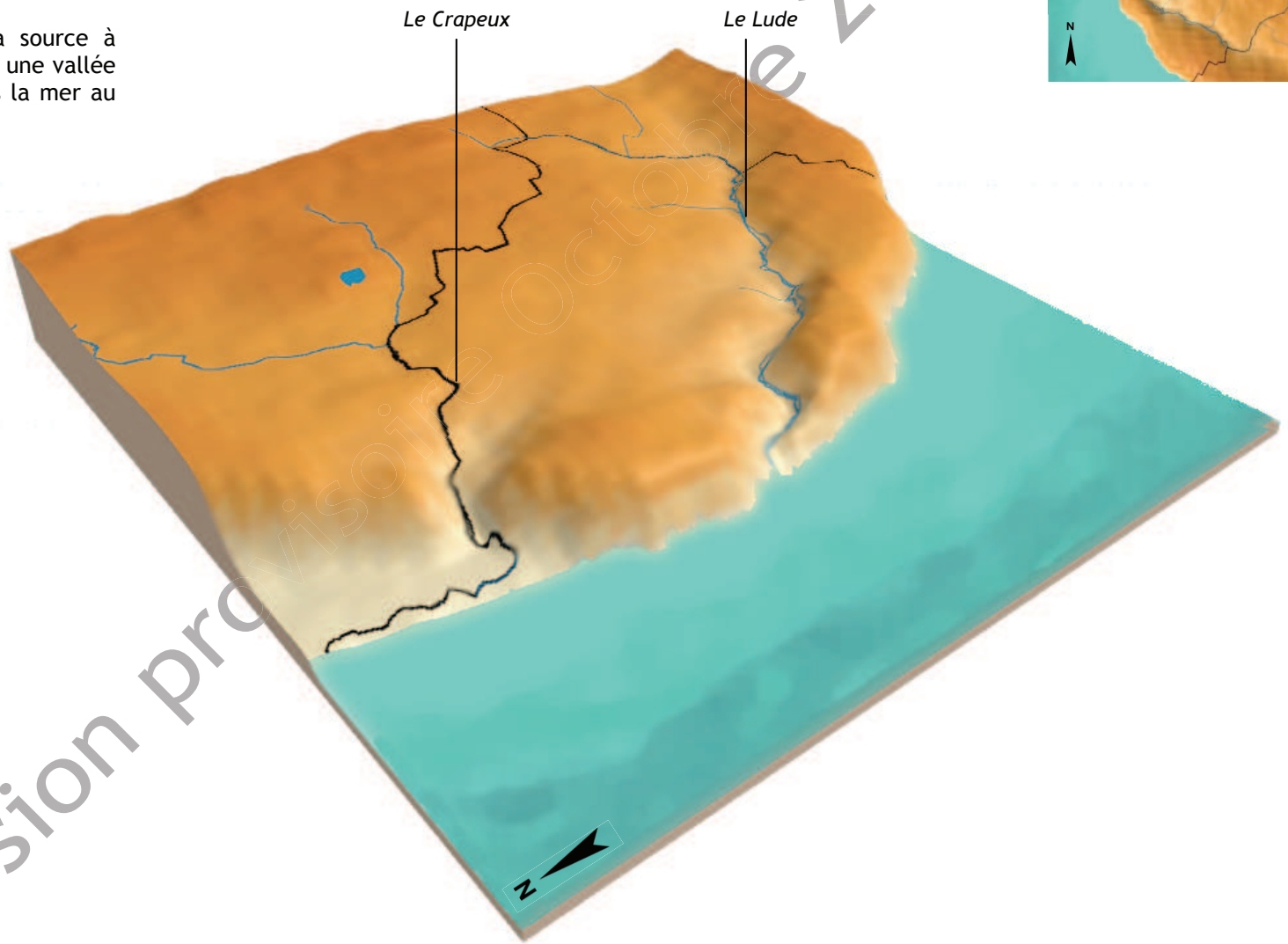


Légende

Limite communale

Hydrographie

Relief

125m

5m

Version provisoire Octobre 2017

Illustration 11 : *Bloc diagramme de l'hydrographie à Carolles*

### *A.1.4 L'occupation des sols*

Illustration 12 : *Occupation du sol / Corine Land Cover / Fond de carte Géoportail*

L'occupation du sol se répartie sur tout le linéaire côtier suivant certaines constantes :

- Implantation des habitations sur les points hauts et / ou en bord de mer. Les extensions des bourgs se font en épaisseur vers l'intérieur et plus souvent sur des axes structurant, en particulier pour les activités économiques.

- Les boisements sont modestes et suivent les reliefs et les cours d'eau.

- Le territoire agricole est composé de cultures mêlées aux prairies.

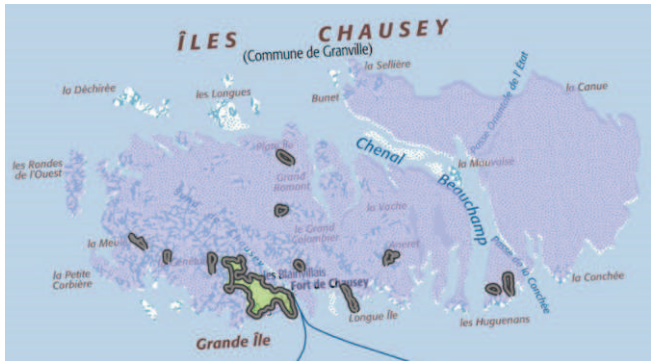


| | | |
|---|---|---|
| | 1.1.1 | Tissu urbain continu<br>Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes couvrent la quasi-totalité du sol. La végétation non linéaire et le sol nu sont exceptionnels. |
| | 1.1.2 | Tissu urbain discontinu<br>Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes coexistent avec des surfaces végétalisées et du sol nu, qui occupent de manière discontinue des surfaces non négligeables. |
| | 1.2.1 | Zones industrielles ou commerciales<br>Zones recouvertes artificiellement (zones cimentées, goudronnées, asphaltées ou stabilisées : terre battue, par exemple), sans végétation occupant la majeure partie du sol. Ces zones comprennent aussi des bâtiments et / ou de la végétation. |
| | 2.4.1 | Cultures annuelles associées aux cultures permanentes<br>Cultures temporaires (terres arables ou prairies) en association avec des cultures permanentes sur les mêmes parcelles. |
| | 2.4.2 | Systèmes culturaux et parcellaires complexes<br>Juxtaposition de petites parcelles de cultures annuelles diversifiées, de prairies et / ou de cultures permanentes complexes. |
| | 3.1.1 | Forêts de feuillus<br>Formations végétales principalement constituées par des arbres, mais aussi par des buissons et arbustes, où dominent les espèces forestières feuillues. |

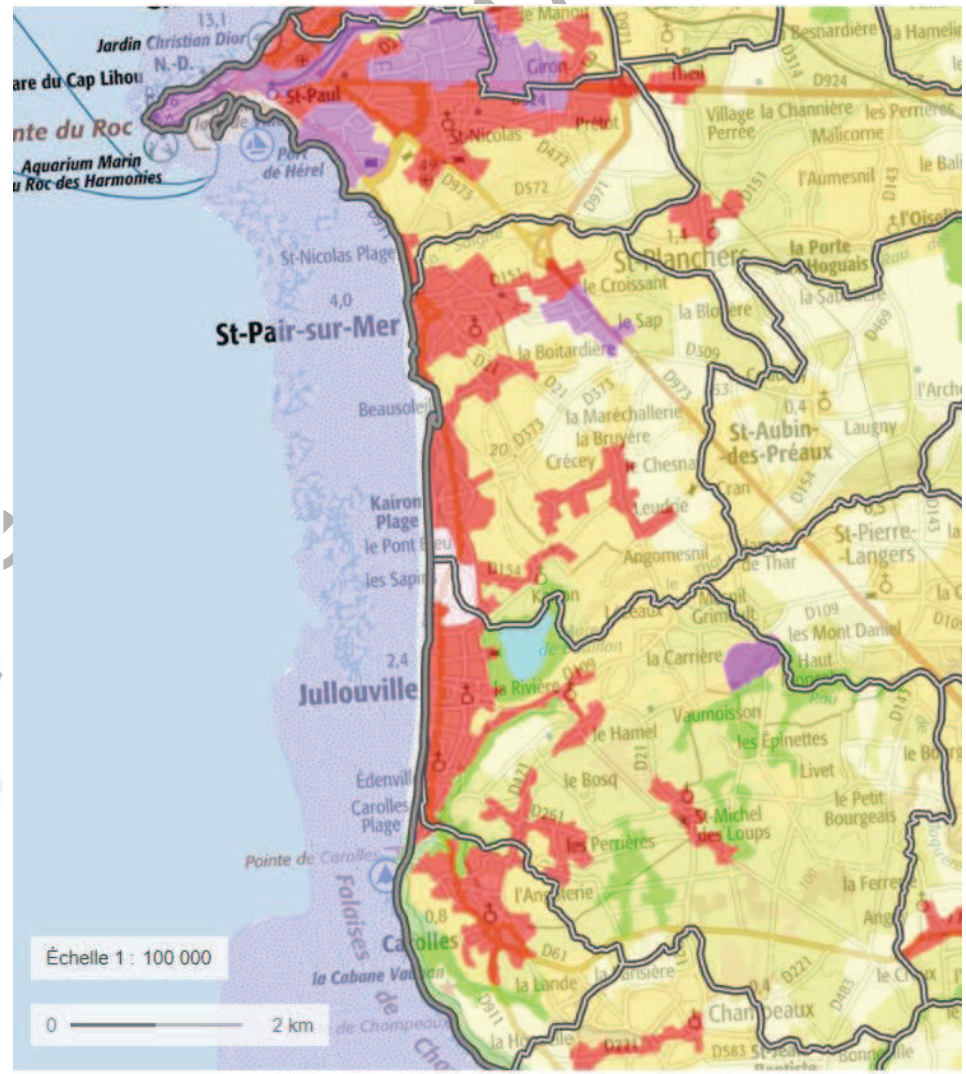


Version

## A.2 Patrimoine géographique

### *A.2.1 L'influence relief / géologie / orientation*

L'implantation d'une ville ou d'une activité relève de choix. Ils peuvent être politiques, stratégiques (position de défense, carrefour commercial…) ou géographiques (proximité de l'eau, confort climatique…).
Le linéaire côtier est abrité des rigueurs climatiques, on peut s'y implanter sans avoir à trop se protéger du vent.
La côte est régulièrement découpée par des vallées assez douces qui assurent l'alimentation en eau et des territoires fertiles rarement marécageux.

Ce territoire « facile » permet la construction de voies directes et des implantations clairsemées où l'on peut vivre de l'exploitation des ressources de la mer et de la terre.

Illustration 13 : *Carte de Cassini - Source Géoportail*

Illustration 14 : *Carte d'Etat-major - Source Géoportail*

Au fil du temps les constructions se sont développées sur la base des premières implantations, les bourgs structurés se créent ainsi que la ville haute de Granville.

Les voies de liaisons déjà présentes depuis longtemps s'affirment.

Provisoire Oct 2017

### *A.2.2 La mise en place de l'occupation du sol moderne par commune*

**Granville**

Les premières implantations se font de façon préférentielle sur les hauts de coteaux le long des vallées.
St Nicolas prend place sur un axe de liaison fort.

Illustration 15 : *Carte de Cassini - Source Géoportail*

Illustration 16 : *Carte d'Etat-major - Source Géoportail*

La construction de la ville de Granville répond à une volonté politique forte.
Le reste du territoire s'urbanise en arête de poisson vers le linéaire côtier et vers les terres ou dans le renforcement de certains hameaux.
C'est la constitution de la ville avec ses quartiers adjacents (ce ne sont pas vraiment des faubourgs) et des villages.

Version

**Saint Pair sur Mer**

L'occupation du sol se fait par petits ensembles répartis sur les vallées mais aussi sur la partie plateau. Cela est caractéristique d'un territoire au climat doux.
Le linéaire côtier n'est pas ou très peu occupé.

Illustration 17 : *Carte de Cassini - Source Géoportail*

Illustration 18 : *Carte d'Etat-major - Source Géoportail*

Saint Pair et Queron se développent et dans une moindre mesure tous les autres villages.
L'interaction habitat / milieu naturel est importante en particulier avec tous les plans d'eau ou élargissement des cours mineurs des cours d'eau (résidus de l'exploitation du granite).
Les villages restent sur des voies secondaires, la voie qui vient de Granville et qui est un axe important n'engendre pas un développement de construction pour l'habitat ou l'activité économique.

**Jullouville**

Le territoire de Jullouville est très vite occupé, sur sa totalité, par une multitude de hameaux ou de constructions isolées. Ils sont répartis sur les « plateaux » en marge des cours d'eaux et de la grande zone de marais de St Michel des Loups.

Illustration 19 : *Carte de Cassini - Source Géoportail*

Le territoire s'organise, les plus gros hameaux persistent, le marais est drainé, des retenues d'eau se forment dans les fonds de vallées.

La zone de marais, même assainie, reste une zone impropre au développement de l'habitat.

Illustration 20 : *Carte d'Etat-major - Source Géoportail*

**Carolles**

Le territoire de Carolles est un peu plus difficile avec un relief marqué par des falaises et un climat plus rigoureux avec le vent plus présent.
La paroisse de Carolles se place donc un peu à l'écart au centre du plateau.

Illustration 21 : *Carte de Cassini - Source Géoportail*

Illustration 22 : *Carte d'Etat-major - Source Géoportail*

Le bourg grossit modestement, le tissu urbain est distendu. Certains hameaux voient le jour. Leur localisation est à relier à l'exploitation du granite. Les carrières sur le plateau ou à flanc de coteau laissent leur empreinte sous la forme actuelle de plans d'eau.

Version provisoire Octobre

## A.3 Perception de la ville et de son territoire

### *A.3.1 Des éléménts repères*

La carte ci-contre montre les principaux points de vue du territoire et les éléments repères que les sessions de terrain ont permis de déterminer.

Les points de vue sont relativement nombreux et notamment depuis le littoral et les falaises à l'intérieur de Jullouville. Ces dernières sont orientées aussi bien vers le Nord ou le Sud selon le positionnement de la côte. Il est à noter qu'il existe de nombreuses covisibilités entre la Pointe du Roc à Granville et la Pointe de Carolles de par leur orientation. De même, l'archipel de Chausey et le continent se répondent visuellement. La côte brétilienne est elle aussi largement visible depuis la côte continentale et depuis l'archipel côté Sud-Ouest.
Quelques points de vue à l'intérieur des terres existent également et se situent de part et d'autre des vallées.

Le territoire est également jalonné d'éléments repères de différentes natures.

Illustration 23 : *Carte des éléments repères et des points de vue*

*N.B. : Les points de vue depuis Chausey n'ont pas été spatialisés car le continent est visible depuis de très nombreux sites à l'intérieur et sur la côte de la Grande Île*

Eléments repères

Vue à plus de 180°

Vue à moins de 180°

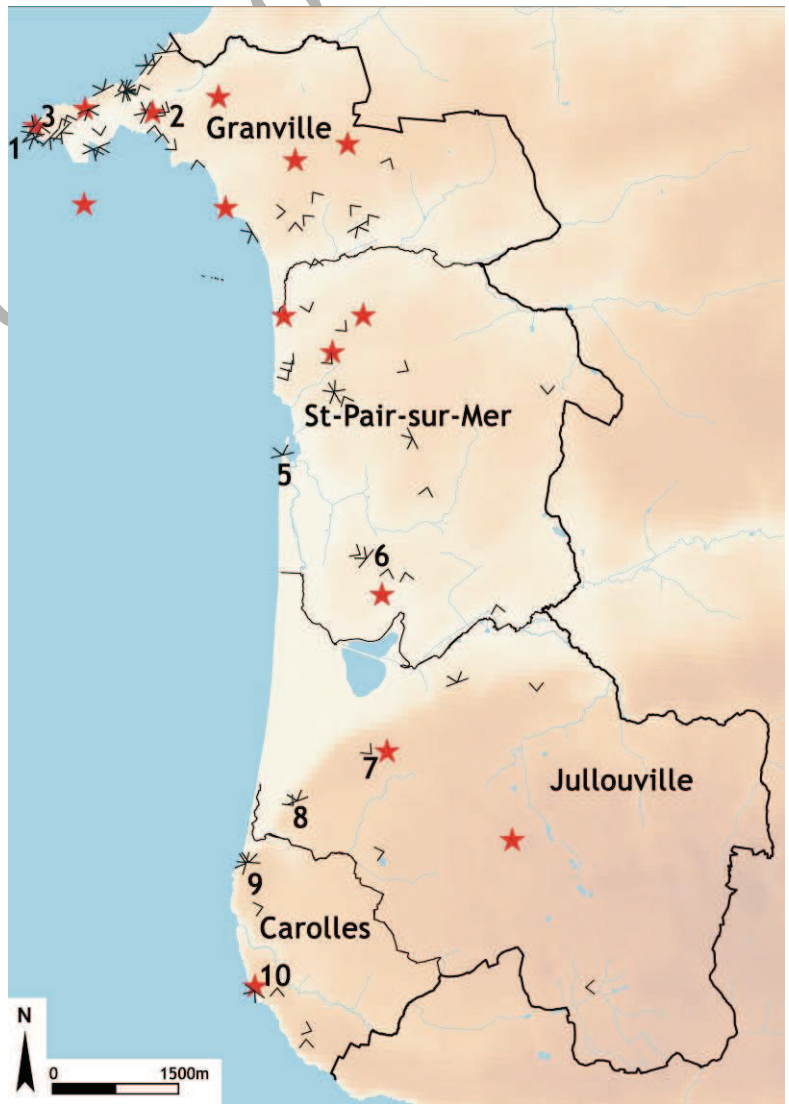


Version provisoire octobre 2017

Les éléments repères, par leur visibilité et leur diversité de formes, sont un atout dans les perceptions visuelles car ils permettent de s'orienter et de comprendre l'environnement dans lequel on se situe. Sur les quatre communes de Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville et Carolles, les éléments repères sont de différents types, qu'ils soient bâtis ou naturels. Parmi les éléments bâtis, on retrouve :

- des édifices religieux avec la chapelle de la Grande Île à Chausey, l'église Notre-Dame du Cap Lihou et l'église Saint-Paul à Granville, l'église Saint-Paterne, le monastère du Carmel ainsi que l'église de Kairon à Saint-Pair-sur-Mer, et le Mont-Saint-Michel situé hors du territoire d'étude ;

*La chapelle de la Grande Île - Chausey, Granville*

*L'église Notre-Dame du Cap Lihou - Granville*

*L'église Saint-Paul - Granville*

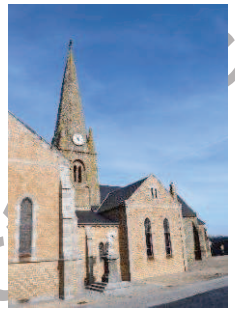

*L'église Saint-Paterne - Saint-Pair-sur-Mer*

*Le monastère du Carmel - Saint-Pair-sur-Mer*

*Le Mont-Saint-Michel, visible depuis Carolles*

- des édifices de signalisations maritimes avec la Tourelle du Loup situé à quelques centaines de mètres du port de Hérel à Granville, le Feu de la Crabière aux Iles Chausey, le phare de Granville situé à la pointe du Roc ainsi que le phare de Chausey sur la Grande Île ;

*La Tourelle du Loup - Granville*

*Le Feu de la Crabière - Archipel des Iles Chausey, Granville*

*Phare - Pointe du Roc, Granville*

*Phare -Grande Île de l'archipel de Chausey, Granville*

Version provisoire Oct 2017

- des châteaux d'eau avec deux à Granville, celui de Saint-Pair-sur-Mer et les deux autres à Jullouville qui possèdent tous une architecture et parfois des peintures particulières qui permettent de les différencier ;

*Château d'eau de Granville*

*Château d'eau de Saint-Pair-sur-Mer*

*Château d'eau de Saint-Michel-des-Loups à Jullouville*

*Château d'eau de Bouillon à Jullouville*

- des éléments bâtis insolites, patrimoniaux, contemporains etc…

*Le château de la Crête à Granville*

*Les tours de la rue Jean Rostand à Granville*

*Cabane Vauban, Carolles*

Version

Les éléments repères peuvent également être des structures naturelles. Ainsi, sur le territoire étudié, les différentes pointes (Pointe du Roc, Pointe Gautier, Rocher Saint-Gaud, Pointe de Carolles) sont largement perceptibles et constituent des repères essentiels. De même, la côte brétilienne et la pointe du Grouin permettent de se situer par rapport au grand paysage ici lié à la baie du Mont-Saint-Michel.

*Pointe de Carolles*

*Pointe du Roc à Granville*

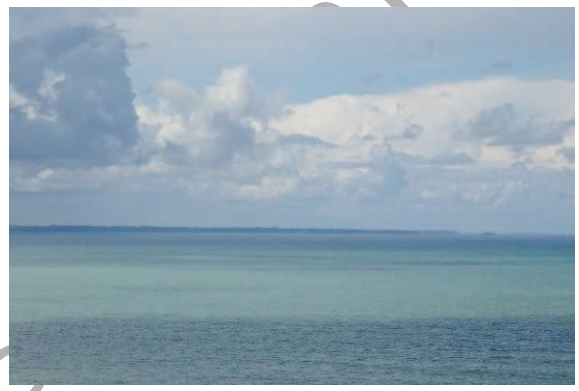

*Côte brétilienne et plus spécifiquement Pointe du Grouin*

La falaise située à l'intérieur des terres de Jullouville constitue elle aussi un élément repère. En effet, depuis l'espace bâti du village de Jullouville ou à Carolles-Plage, le coteau boisé est constamment visible.

*Coteau boisé depuis le prolongement de l'avenue de la Mer - Carolles-Plage, Carolles*

*Coteau boisé depuis l'avenue du Maréchal Leclerc - Jullouville*

*Coteau boisé depuis l'avenue des Tamaris - Carolles-Plage, Carolles*

*Coteau boisé depuis l'avenue Armand Jullou - Jullouville*

Version de travail Octobre 2017

### *A.3.2 Des points de vue*

**Granville, Pointe du Roc, vue vers le Sud**

**Granville, Parvis de Saint Paul, vue vers le Nord-Ouest**

Provisoire 2017

**Granville, côté Nord de la Pointe du Roc, vue vers l'archipel de Chausey à l'Ouest**

**Grande Île de l'archipel de Chausey à Granville, Pointe de la Tour, vue vers le continent au Sud-Est**

**Saint Pair-sur-Mer, Nord du Boulevard maritime, vue vers le Nord**

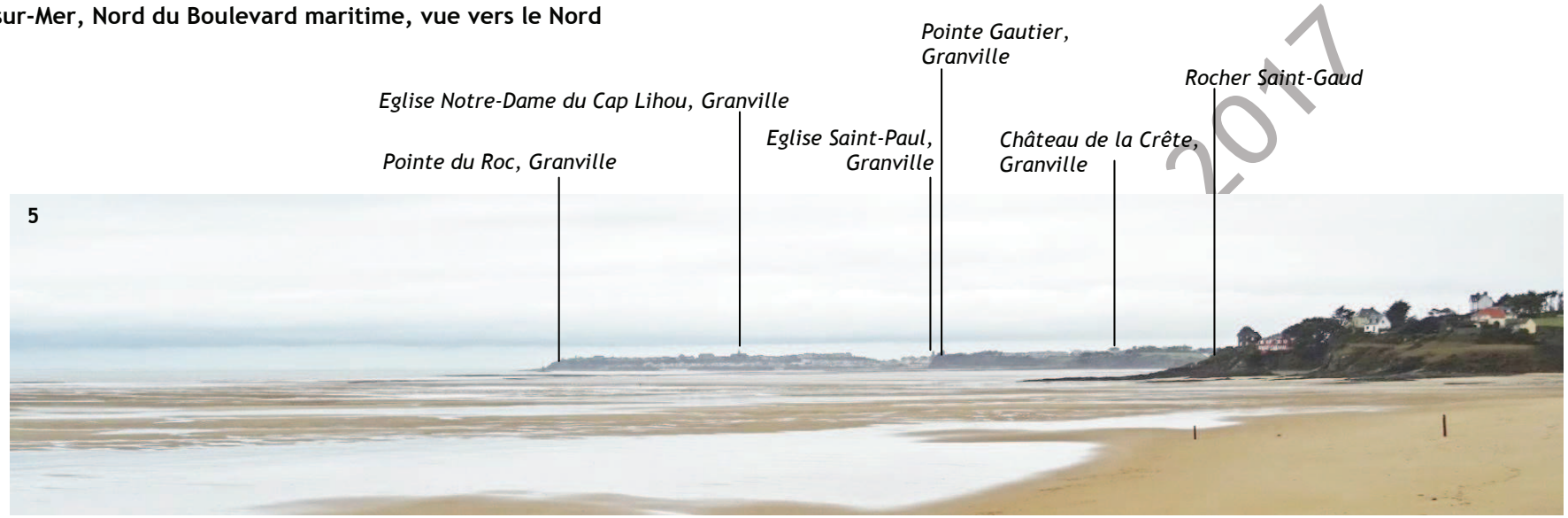


**Saint Pair-sur-Mer, panorama le long du chemin de Verchu, vue vers le Nord-Ouest**

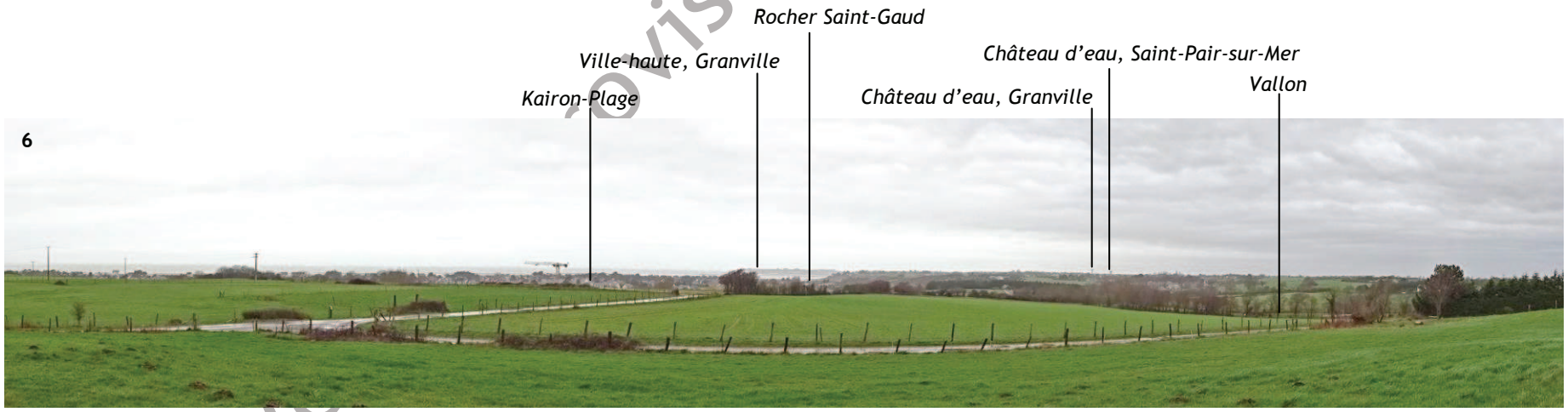


version provisoire 2017

**Jullouville, au Nord de la Championnière, vue vers le Nord-Ouest**

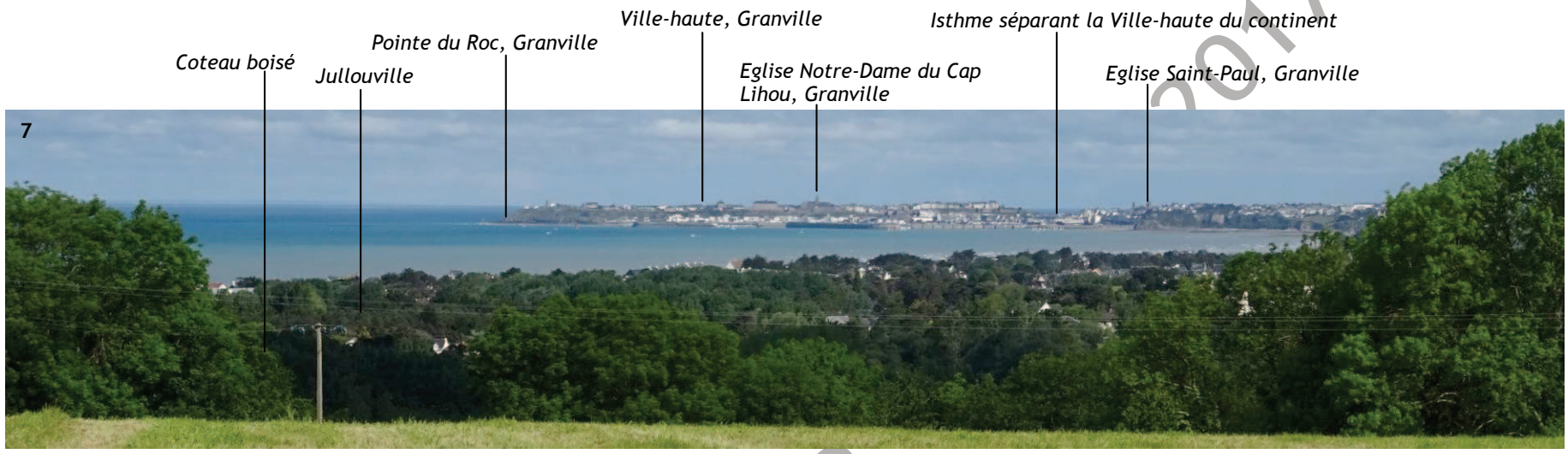


**Jullouville, panorama au bout du chemin du Corps de Garde, vue vers le Nord-Ouest**

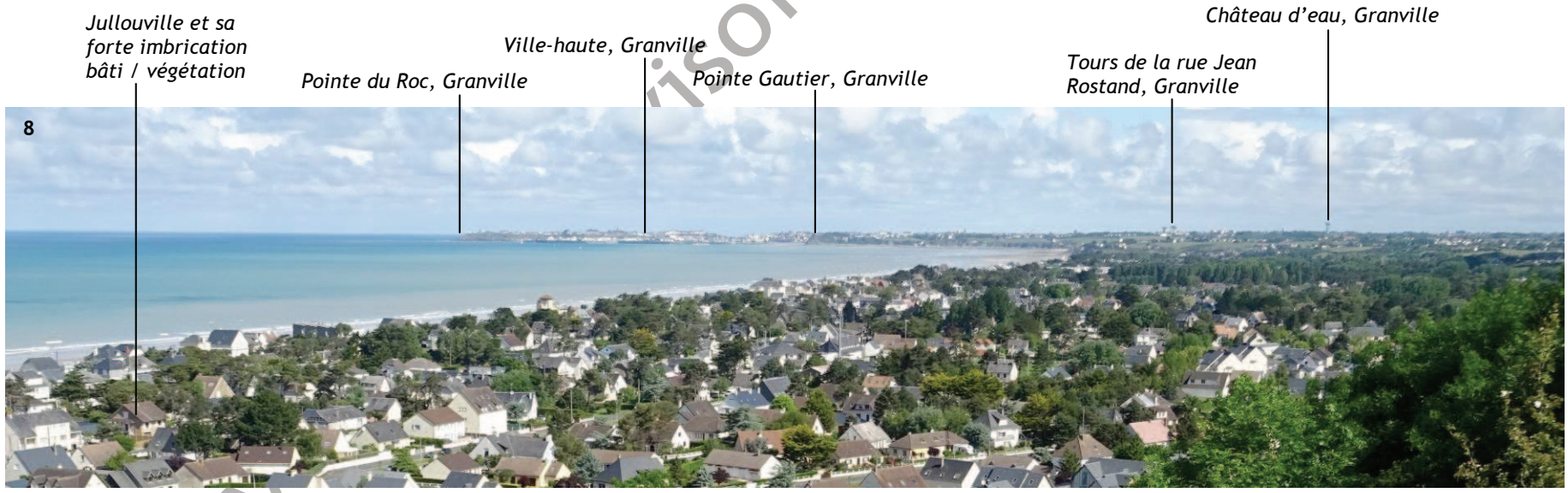


Version provisoire 2017

**Carolles, panorama au Pignon Butor, vue vers le Nord**

**Carolles, à la Cabane Vauban, vue vers le Sud**

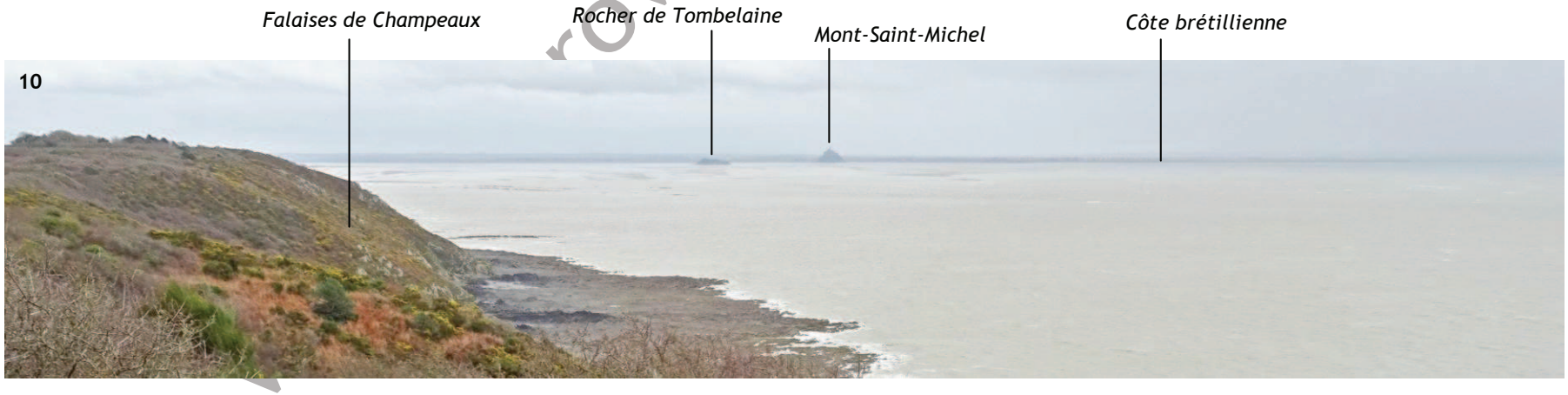


Provisoire 2017

# B - L'HISTOIRE

## B.1 Le site dans l'espace et dans le temps

Les origines du peuplement sont très anciennes dans la région, les traces d'implantation remontent au néolithique, puis on rencontre des vestiges romains et gallo-romains, notamment du matériel (monnaie et poterie) et les traces d'une villa agricole.
Malgré les invasions vikings, le haut moyen-âge voit s'organiser le territoire à partir de l'évangélisation initiée par les évêchés. Entre le 10e et le 13e siècle, c'est le temps du développement des prieurés (rayonnement de puissantes abbayes régionales), de la mise en culture et de l'exploitation des ressources maritimes : les hameaux se constituent, les pêcheries se développent avec des bateaux qui pratiquent l'échouage.

**Carolles**
Ces implantations antiques et médiévales sont particulièrement importantes à Carolles, où l'on trouve avec le plateau un site de défense naturelle qui sert d'observatoire et de lieu de défense depuis l'époque néolithique. Le site sera occupé en continu avec des traces de fortifications (camp fortifié avec occupations multiples).

La période médiévale est importante : première mention de la paroisse de Carolles en 1154, les traces de sanctuaires / abbayes sont repérées de 1150 à 1450 au minimum. A l'intérieur des terres, légèrement en retrait de la falaise), à la lisière de ce probable monastère.

Illustration 24 : *La carte du SRA (Service Régional de l'Archéologie) pour Carolles*

Version 7

**Saint-Pair-sur-Mer et Bouillon**

Les villages de Saint-Pair-sur-Mer et de Bouillon sont liés à l'essor du monachisme qui promeut la mise en culture des terres et développe des prieurés dans les territoires.

On constate que seul le village de Saint-Pair se développe, au moyen-âge à proximité de la mer, alors que les autres villages restent situés sur le plateau. A Saint-Pair l'essor est lié à l'association entre féodalité et fiefs liés au Mont-Saint-Michel.

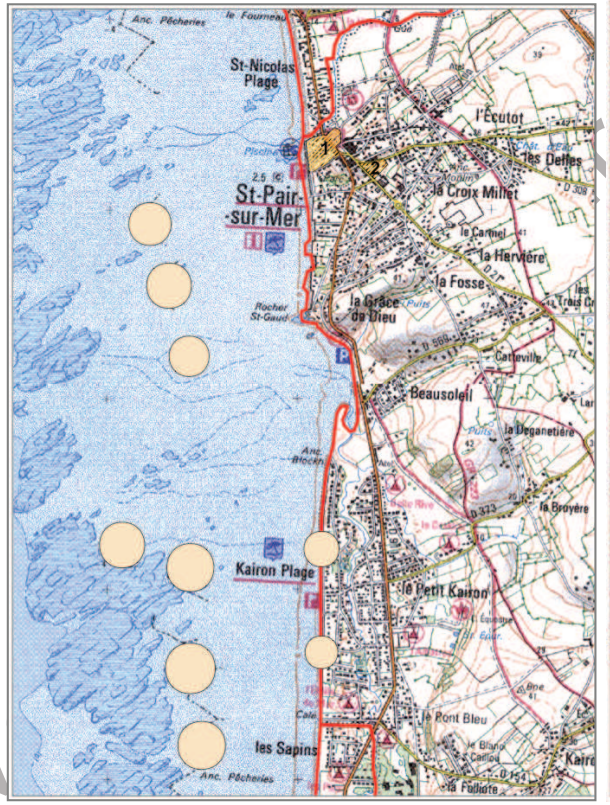

Illustration 25 : *La carte du SRA (Service Régional de l'Archéologie) pour Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville (Bouillon)*

**Granville**

Si le site montre des traces d'occupations très anciennes (traces de pêcheries : Donville, Pointe Gautier ; débouché des ruisseaux et échouages des bateaux), la véritable naissance de la ville se fait au tournant de la guerre de Cent Ans quand vers 1450 la ville libérée prend le contrôle territorial de la contrée, en devenant ville Royale, ce qui lui confère forteresse, privilèges administratifs, marchés, au détriment de Saint-Pair qui, jusque là, occupait ce rang. C'est le début d'une grande expansion notamment avec le développement des ports et de la pêche lointaine (1550 – 1750), avec une apogée entre 1820 et 1840.

Tous les attributs urbains sont alors à l'œuvre et notamment la réalisation de fortifications, de casernements, et la constitution d'un espace urbain qui traduit la vitalité économique de la ville (ville haute).

Illustration 26 : *La carte du SRA (Service Régional de l'Archéologie) pour Granville*

Version pr

## B.2 Une topographie particulière : un havre, des ressources

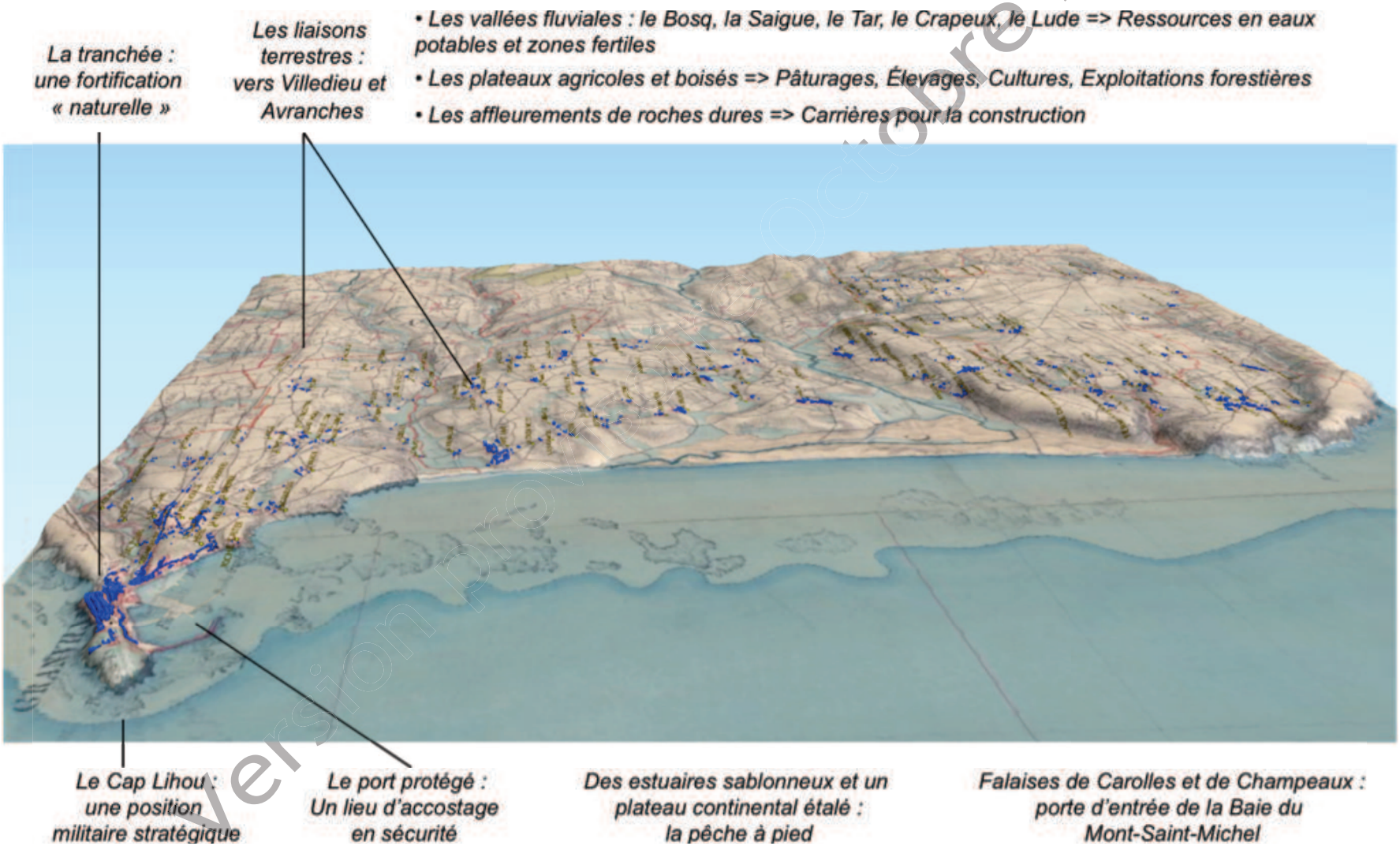


Version provisoire Octobre 2017

**GRANVILLE / SAINT-NICOLAS :**

- un promontoire exceptionnel => une implantation défensive
- un lieu de convergence des voies terrestres et maritimes => un urbanisme linéaire
- un territoire vallonné => des installations agricoles dispersées

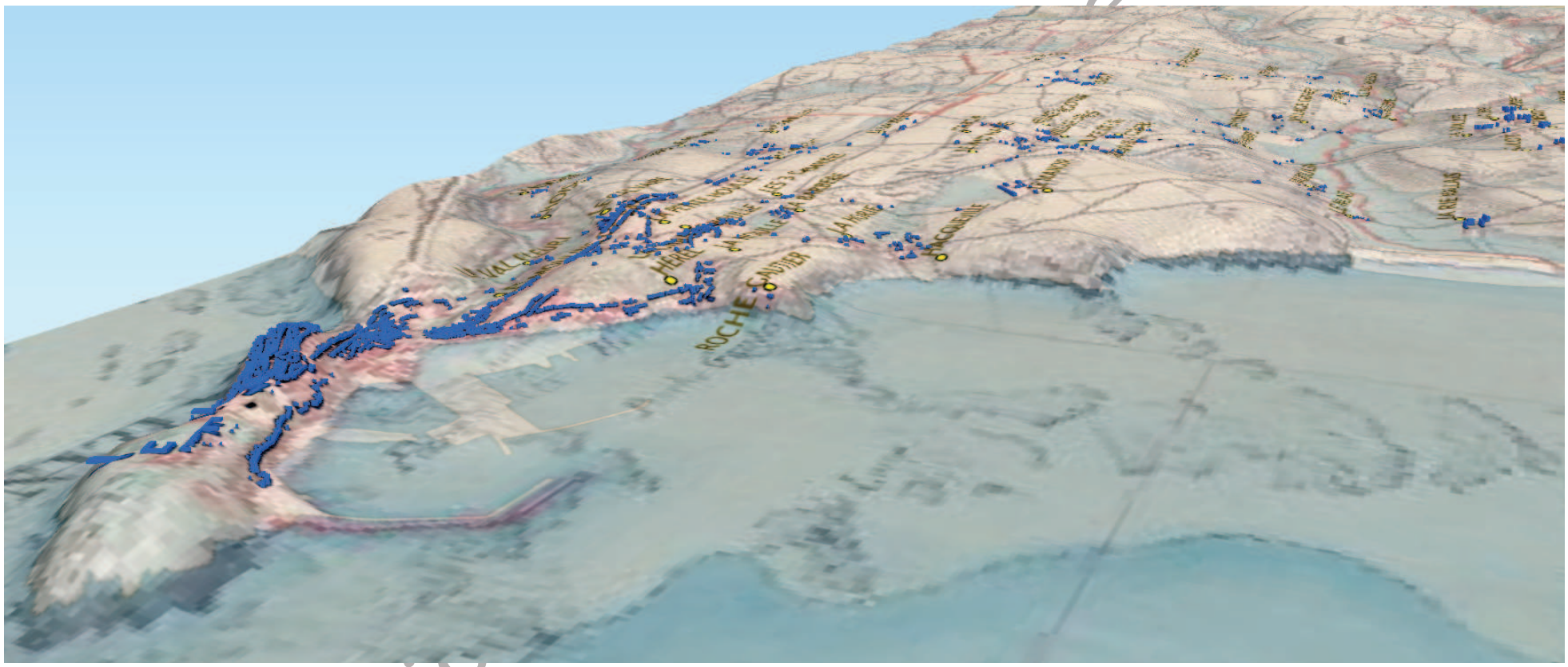


Version 2017

**SAINT-PAIR-SUR-MER :**

- un bourg médiéval à proximité de la mer => une densité urbaine agglomérée
- un arrière pays en plateau => des implantations agricoles diffuses
- des franges naturelles peu propices (fleuves, côtes) => des zones non occupées

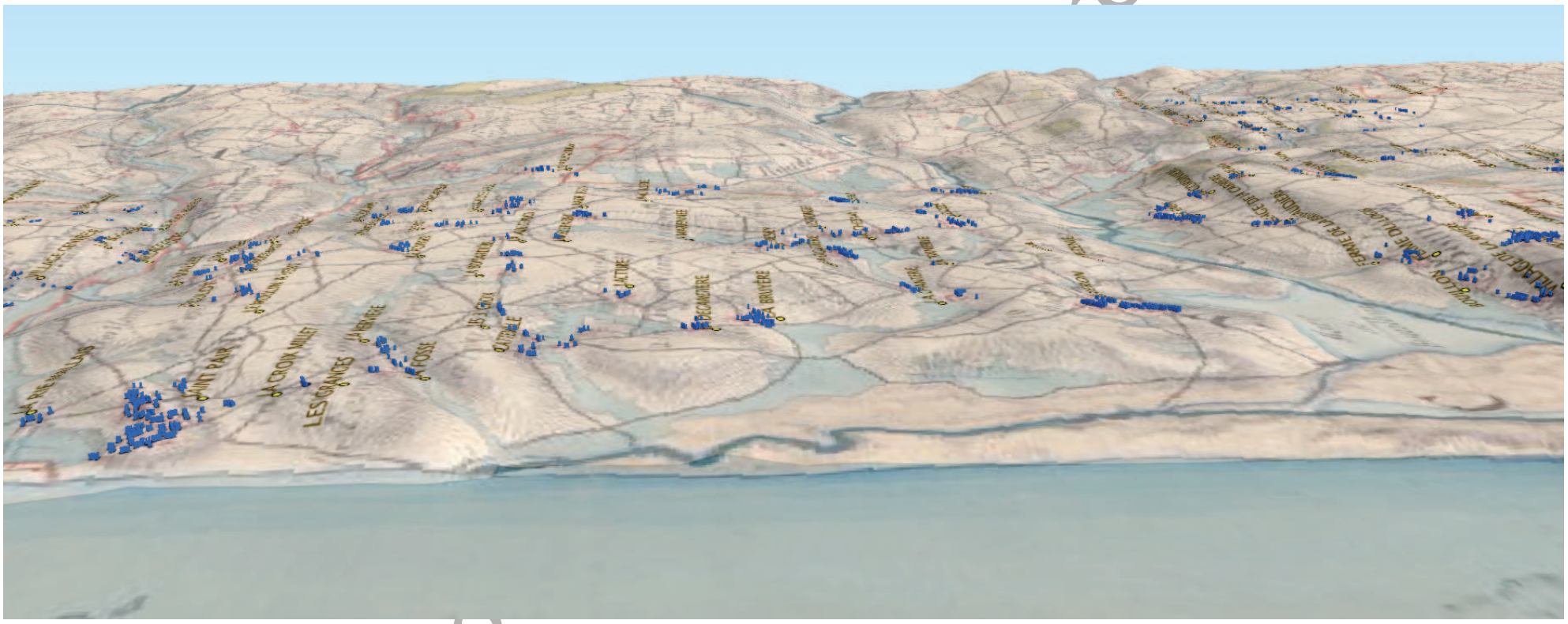


Version de travail 2017

**JULLOUVILLE / CAROLLES :**

- un plateau granitique surélevé => des implantations anciennes liées aux ressources
- des petites dépressions du relief => des implantations agricoles diffuses
- des franges naturelles peu propices (fleuves, côtes) => des zones non occupées

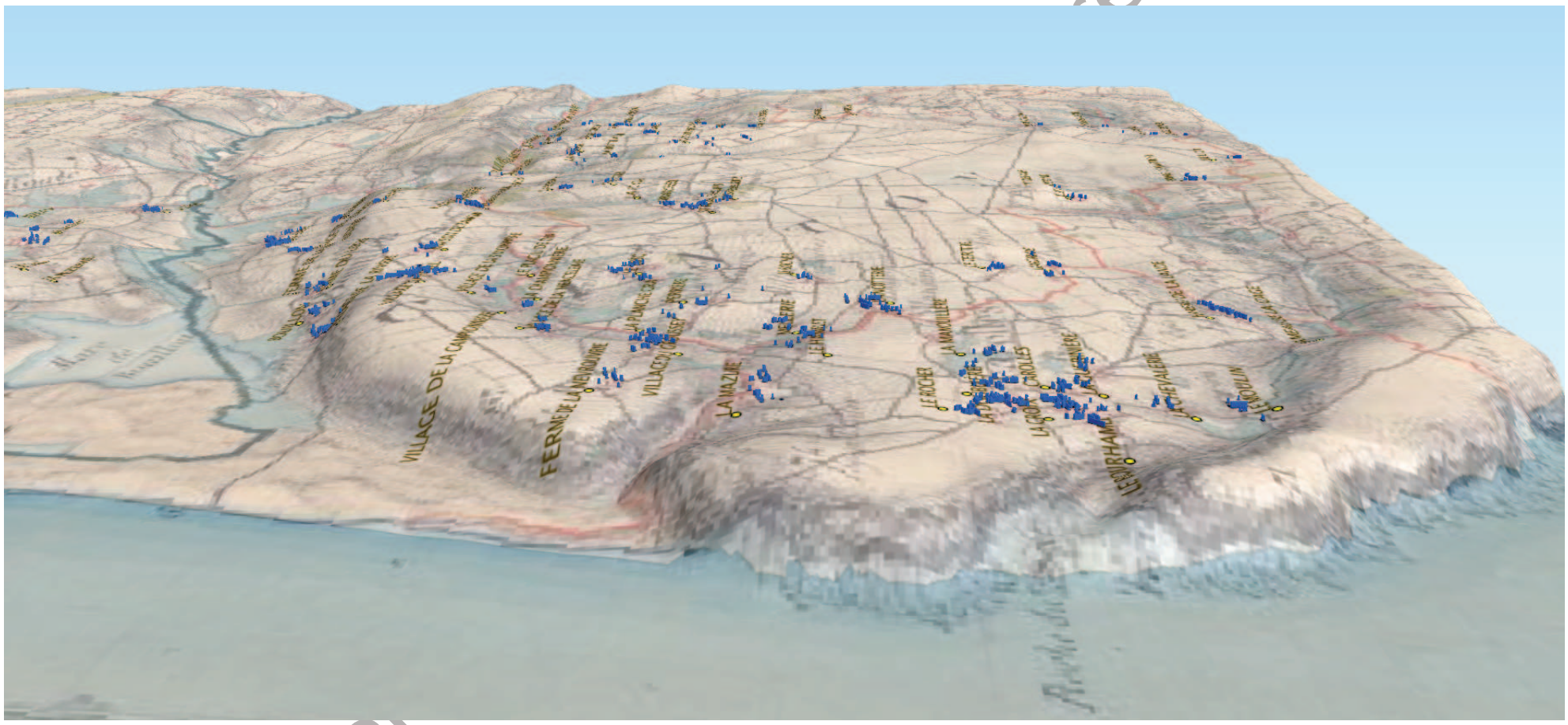


Version 2017

## B.3 Le territoire au XIXe siècle

### *B.3.1 Persistances des implantations bâties*

Levé entre 1825 et 1827 dans la région (Granville 1825, Saint-Pair 1825 , Bouillon 1825, Carolles 1827), le cadastre Napoléonien, superposé au cadastre actuel, montre la persistance des implantations bâties dans ces villes, dans ces hameaux ou lieux-dits. La vérification in-situ de la persistance des bâtiments originels est confirmée en plusieurs lieux.
Les pages suivantes détaillent des exemples, qui illustrent la superposition des implantations et les bâtiments démolis et repèrent les objets bâtis encore intacts qui constituent le patrimoine originel du territoire.

L'analyse globale de ces superpositions démontre que le patrimoine vernaculaire du Pays de l'Estran, est très présent sur les territoires communaux, et il conviendra de faire un choix circonstancié et argumenté pour chacun d'entre-eux quant à leurs intégrations, ou pas, dans les dispositifs envisagés pour l'AVAP.

**Granville**

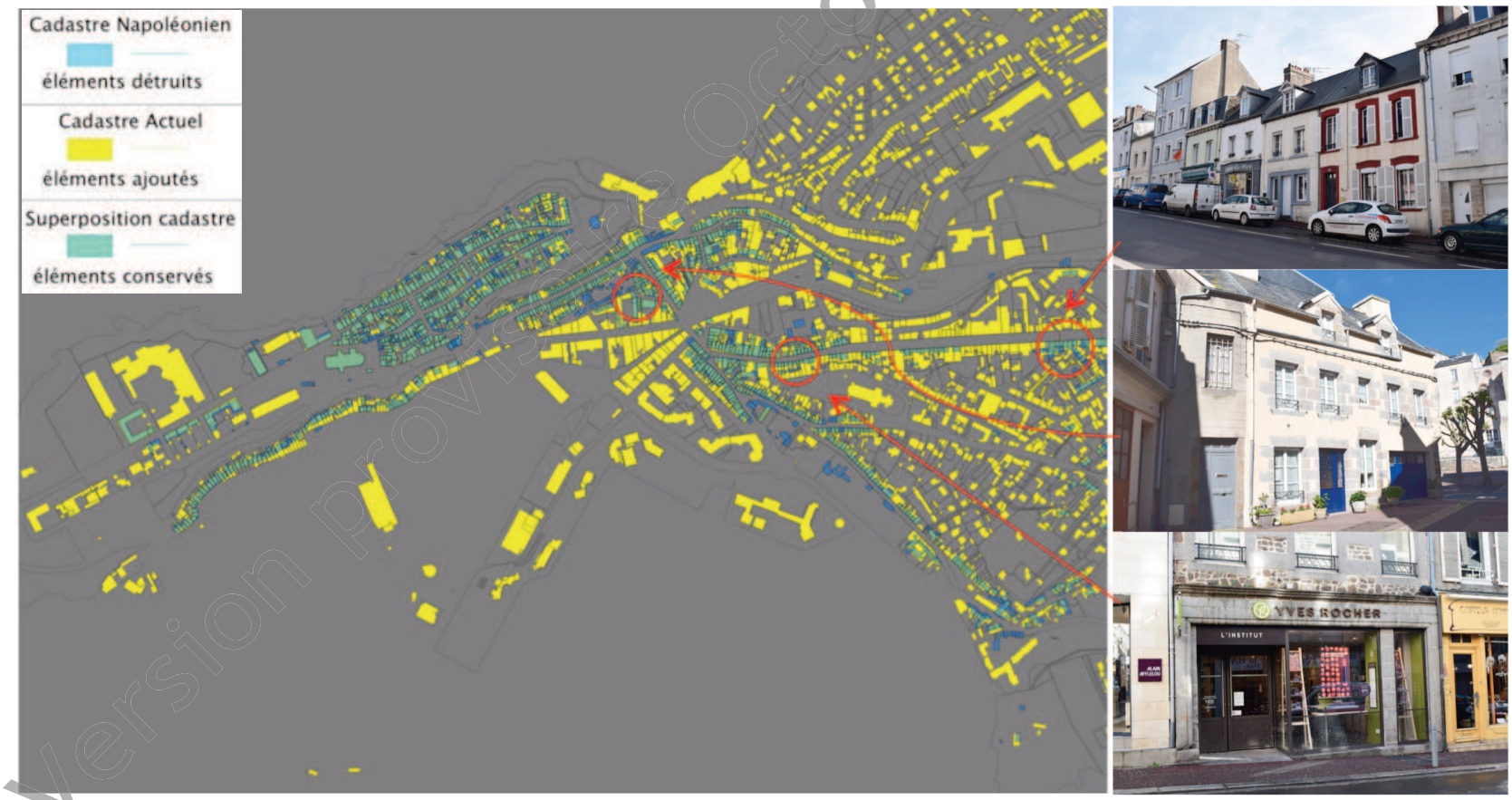


Version provisoire Octobre 2017

**Saint-Pair-sur-Mer**

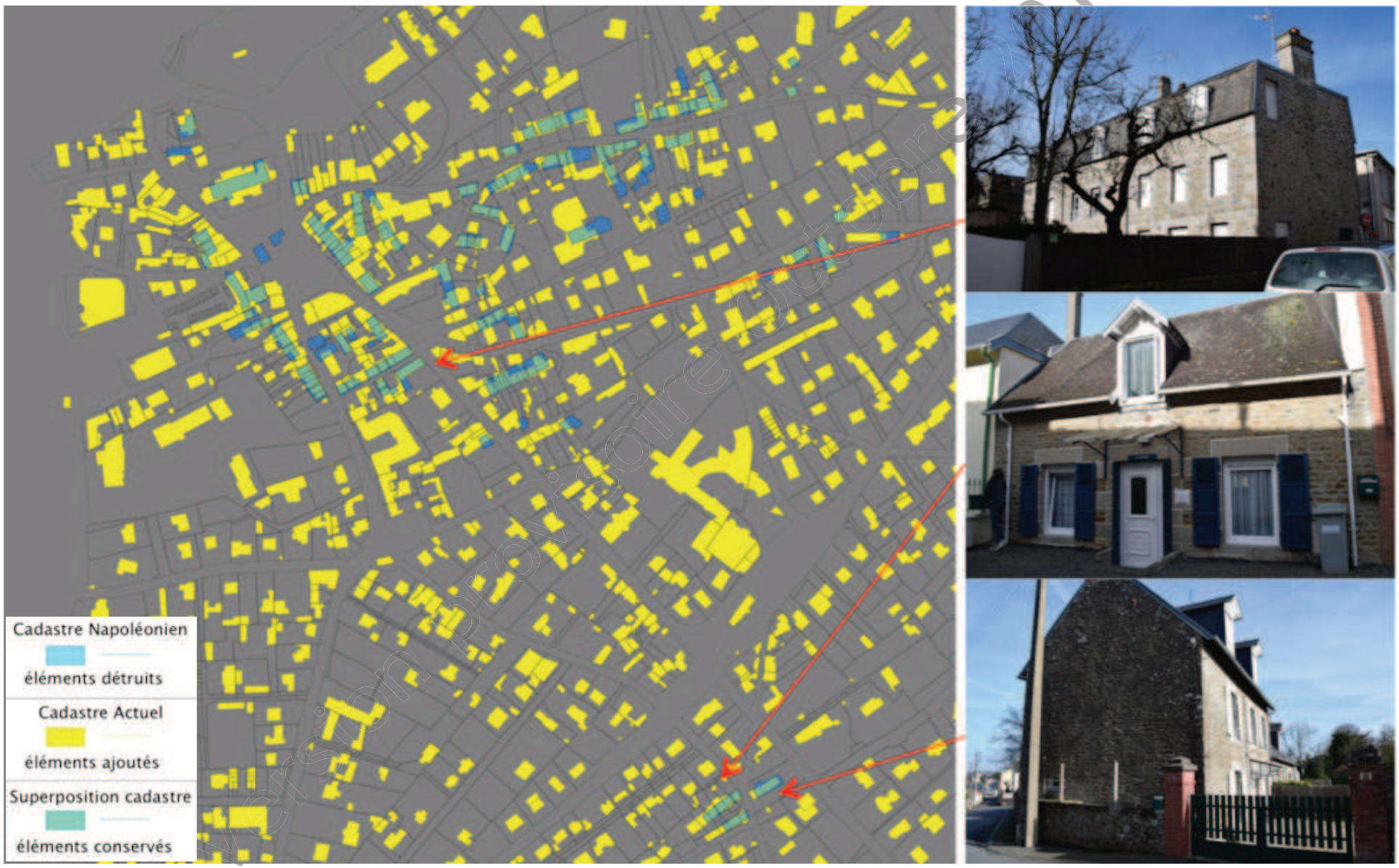


Version provisoire octobre 2017

**Saint-Pair-sur-Mer (les écarts)**

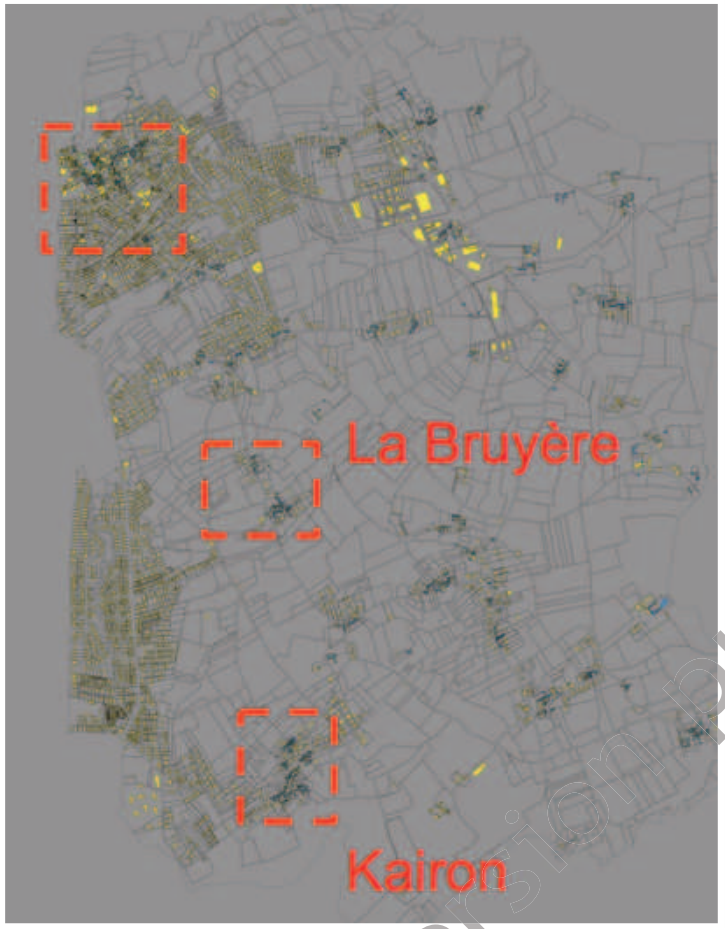

Version provisoire septembre 2017

**Jullouville (Bouillon : des écarts)**

Version provisoire octobre 2017

**Jullouville (Bouillon : des écarts)**

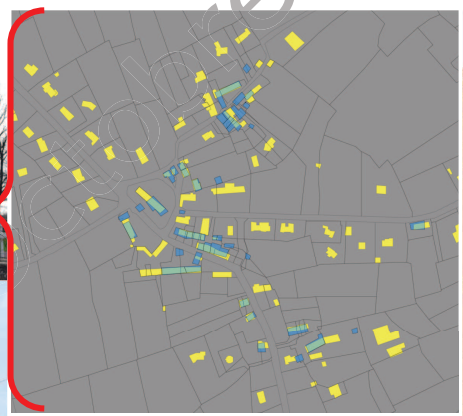

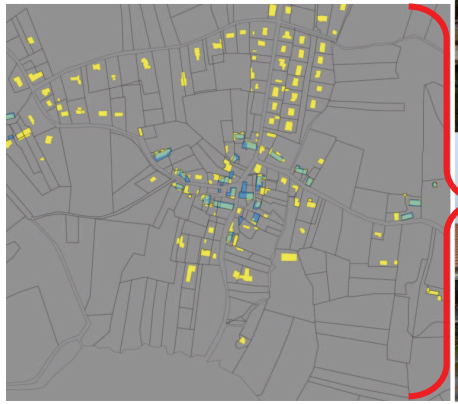

Version pour consultation Septembre 2017

**Carolles**

Version provisoire octobre 2017

**Carolles (les écarts)**

Version diffusée septembre 2017

## B.4 Expansion/densification au XXe siècle

**Granville**

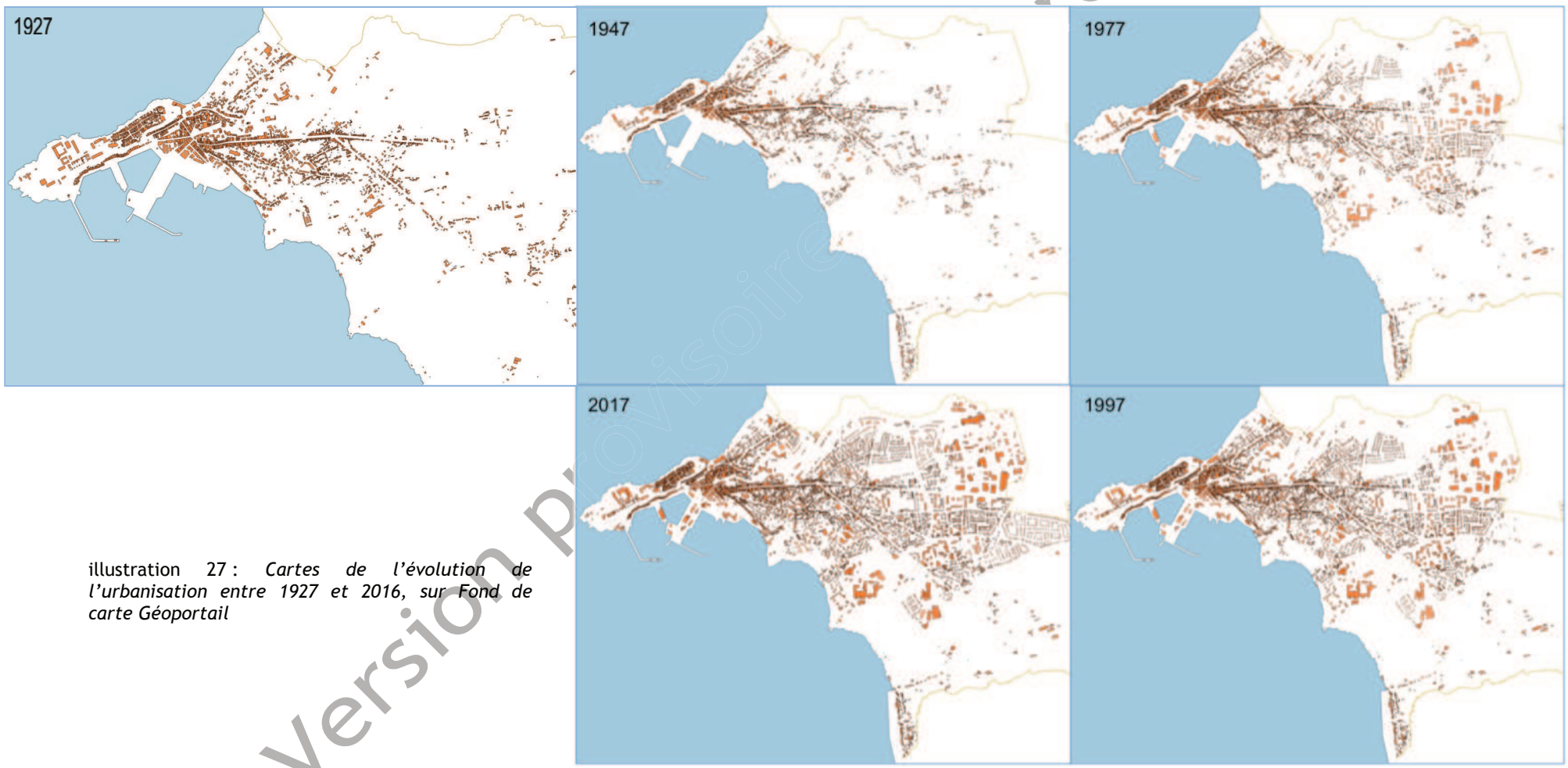


illustration 27 : *Cartes de l'évolution de l'urbanisation entre 1927 et 2016, sur Fond de carte Géoportail*

Version provisoire 2017

**Saint-Pair-Sur-Mer**

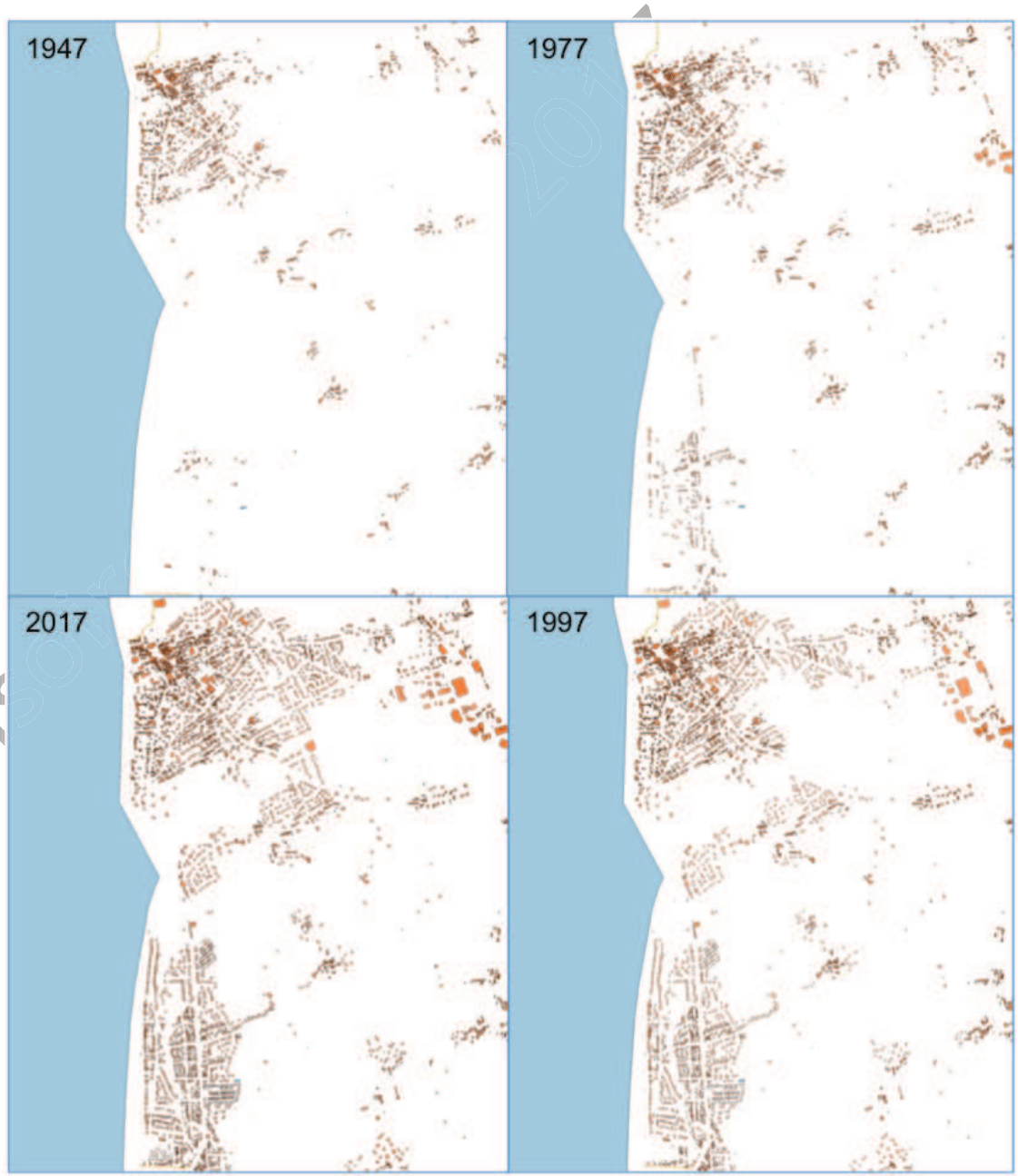

**Jullouville**

**Carolles**

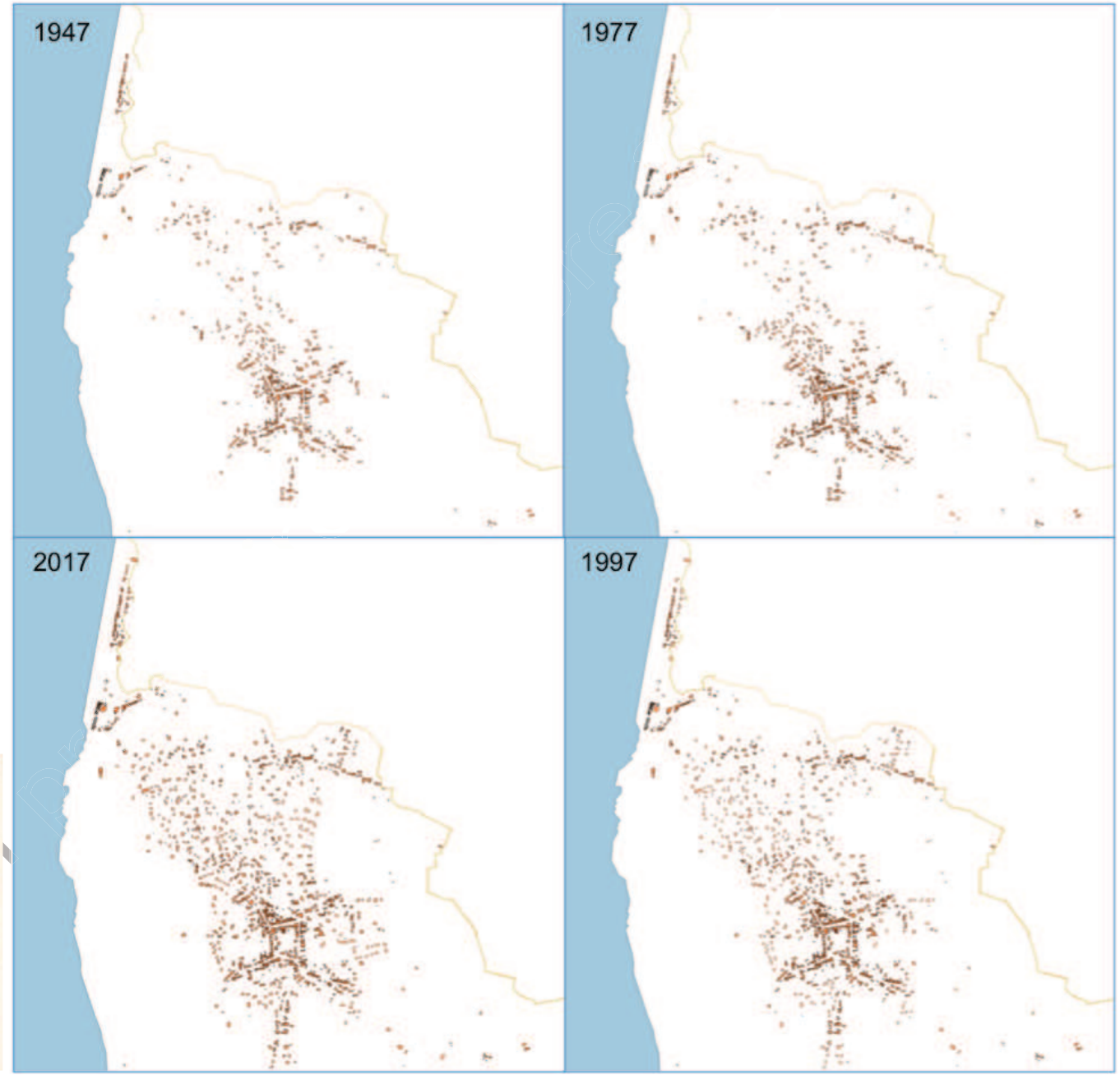

## B.5 Perceptions sensibles, représentations picturales

En 1870, Granville est reliée à Paris par les chemins de fer. En 1908, des gares sont créées à Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville, Carolles-Plage et Carolles sur la nouvelle ligne Granville-Sourdeval.
Ce développement ferroviaire permet l'expansion de la pratique des bains de mer sur le territoire. Les affiches publicitaires vantant ces activités ainsi que les richesses paysagères et architecturales du territoire fleurissent alors.

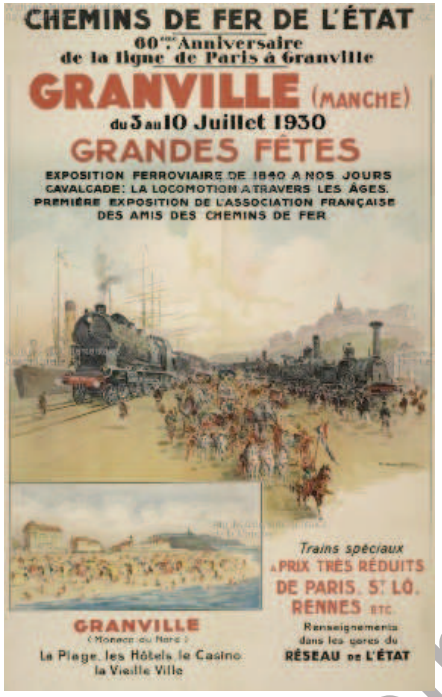


*Chemins de Fer de l'Etat. 60ème Anniversaire de la ligne de Paris à Granville […].*
*Richard Le Blanc, 1930*
*Source : Archives départementales de la Manche*

*Chemins de Fer de l'Etat. Bains de Mer de la Manche.*
*M. Meunier, 1921*
*Source : Archives départementales de la Manche*

*Granville. Le Monaco du Nord. A proximité du Mont-Saint-Michel, des îles Chausey et de l'île de Jersey.*
*Geo Dorival. Paris, Atelier Geo Dorival, 1914*
*Source : Archives départementales de la Manche*

Les usages et paysages liés au littoral ainsi que les villas balnéaires sont également très représentés sur les cartes postales anciennes.

*Jullouville - La route de Bouillon (1870)*

*St-Pair-sur-Mer - Villa St-Louis - La Plage et le Tourisme (1923)*

*Carolles, La Pêche à la Crevette (1910)*

*Carolles (Manche) - La Plage à l'heure du Bain (1912)*

Attirés par la lumière et les côtes chahutées, des artistes ont aussi peint le territoire et notamment son littoral. Cette fréquentation des peintres est aujourd'hui révélée par le surnom de la vallée du Crapeux, souvent nommée la Vallée des Peintres.

*Vue de Saint-Pair-sur-Mer - André Alfred Debergue (1923)*

*La côte à Granville - André Alfred Debergue (1921)*

*La plage de Carolles - Jacques Simon*

*Chausey, descente vers la maison de Marin-Marie sur fond du village des Blainvillais - Marin-Marie (environ 1950)*

Version provisoire octobre 2017

# C - LES PROTECTIONS ET LES INVENTAIRES

## C.1 Les protections et inventaires du patrimoine écologique

### *C.1.1 Contexte écologique régional*

**Baie du Mont Saint Michel**

NATURA 2000 – identifiant national : FR2500077
ESPACE GERE ET PROTEGE – ZONE HUMIDE convention RAMSAR – identifiant national : FR7200009
ZNIEFF de type 2 – identifiant national : 250006479

Concerné par une vaste superficie de domaine public maritime, le site de la baie du Mont Saint-Michel se développe au sein du golfe normand-breton, au niveau de l'angle formé par la Manche et l'Ille-et-Vilaine. Le substratum profond, constitué de schistes, est recouvert sur plusieurs mètres de sédiments meubles.

L'amplitude des marées, parmi les plus fortes du monde, atteint 15 mètres aux marées d'équinoxe, découvrant ainsi plusieurs dizaines de milliers d'hectares de grèves, de vasières et de bancs de sable. Les phénomènes de sédimentation et de géomorphologie marines de grande ampleur confèrent à la baie un intérêt majeur.

illustration 28 : ***Périmètre des protections du patrimoine écologique de la Baie du Mont St Michel - source INPN 2017***

Version octobre 2017

FLORE

La variété et l'étendue des habitats naturels est à l'origine de la présence d'espèces végétales remarquables dont beaucoup sont protégées au niveau national (**) ou régional (*).

**Les prés salés** sont très riches et présentent toutes les successions typiques des communautés atlantiques de plantes adaptées aux milieux salés, allant des zones peu végétalisées des vasières inondées à chaque marée (slikke), jusqu'au sommet de l'herbu (haut-schorre) à plus faible influence saline. Ils renferment notamment l'Obione pédonculée**, qui constitue l'une des espèces les plus intéressantes et les plus rares de la flore des prairies salées européennes, l'Orge maritime*, l'Erythrée du littoral*, l'Atropis fasciculé...

L'habitat le plus important est représenté par les bancs de Maërl (milieu marin biogénique (produit par des espèces vivantes) constitués d'accumulation d'algues corallinacées riches en calcaire.

Au niveau des marais périphériques dominés par les prairies humides, mentionnons parmi les espèces les plus rares, le Vulpin roux, le Vulpin bulbeux* et la Laîche luisante*.

Vulpin

Vulpin

Laîche

Ces prairies sont entrecoupées de canaux abritant la Ruppie maritime* et la Renoncule à petites fleurs. Le cordon dunaire qui s'étend de Genêts au pied des falaises de St-Jean-le-Thomas regroupe des formations très diversifiées, depuis les dunes embryonnaires jusqu'aux dunes fixées avec, entre autres, l'Elyme des sables ** et la Centaurée rude.

Ruppie

Renoncule à petites

Signalons également la présence sur les falaises de la Doradille marine*, du Chou sauvage*, de la Rue odorante*, de la Romulée à petites fleurs*, de la Garance voyageuse* et de la Véronique en épi*. Présence de 2 espèces de la liste rouge des espèces rares et menacées du Massif Armoricain: la Chlore perfoliée et l'Orchis bouc.

Chlore

Orchis

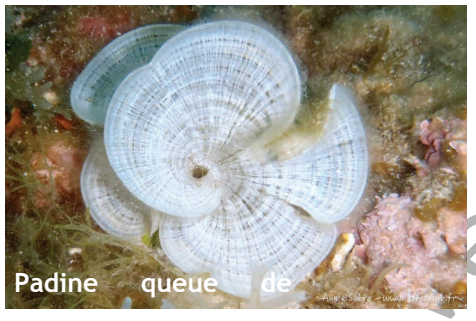
Padine queue de

Enfin, l'estran renferme une grande variété d'algues. Parmi les plus rares, citons l'Alarie verte, la Dictyopteris membraneuse, la Padine queue de paon, la Taonie zonée et le Codium en bourse.

Version provisoire Octobre 2017

La variété des habitats induit également une richesse et une diversité faunistiques qui s'expriment à travers la présence d'espèces d'intérêt patrimonial.
**Des schorres aux falaises couvertes de landes, en passant par les dunes et les prairies humides**, les insectes sont très nombreux et comptent quelques espèces qu'il convient de mentionner. Les orthoptères sont nombreux à animer de leurs stridulations les habitats du pourtour de la baie. Citons, parmi les plus rares, le Criquet de Barbarie, le Criquet des ajoncs, l'Ephippigère des vignes, le Criquet des mouillères, la Dectique des brandes, le Grillon d'Italie, la Decticelle carroyée...
Quatre espèces rares de coléoptères liées aux plages de sable ont été recensées en baie du Mont : Cicindela maritima, Cicindela germanica, Cicindela lunulata ssp. littoralis et Cicindela trisignata ssp. neustria.
Les papillons ont fait l'objet d'inventaires en plusieurs lieux et ont permis de recenser un grand nombre d'espèces dont certaines très rares comme Lampides boeticus, Operophtera fagata, Dysgonia algira...
**L'estran est ici d'une grande richesse faunistique**. Il accueille plusieurs récifs d'Hermelles, dont l'un d'entre eux figure parmi les plus étendus d'Europe. Les mollusques bivalves rencontrés dans ce milieu sont presqu'exclusivement des coques. Leurs densités sont parmi les plus fortes de celles observées dans les baies et estuaires des côtes ouest-européennes. Le peuplement piscicole apparaît aussi d'une grande diversité puisqu'on estime à plus de 80 le nombre d'espèces pêchées à ce jour sur cet estran. Mais son rôle halieutique essentiel est d'être une vaste nurserie de poissons, notamment pour la Sole et la Plie, ainsi qu'une frayère pour les Seiches.
Les marais périphériques renferment de nombreuses espèces d'amphibiens, dont le très rare Crapaud calamite et le non moins rare Pélodyte ponctué, ainsi que la Rainette verte.
Le Lézard des murailles (Podarcis muralis) et le Lézard vert (Lacerta viridis) ont été observés dans les falaises.

Récif d'Hermelles : vers marins benthiques

Située le long de la voie de migration atlantique, la baie du Mont Saint-Michel est un site fréquenté tout au long de l'année par l'avifaune aquatique. La fréquentation est toutefois maximale en hiver avec des effectifs de 200 000 à 250 000 individus essentiellement composés par : les laridés, les limicoles et les anatidés.
**Les laridés** sont Les plus nombreux l'hiver, l'espèce ayant les plus forts effectifs étant la Mouette rieuse (plus de 100 000 individus).
Pour **les limicoles**, la baie du Mont Saint-Michel est une zone d'importance internationale pour l'hivernage de l'Huîtrier-pie, en même temps que le premier site français pour cette espèce, du Bécasseau variable, du Pluvier argenté, de la Barge à queue noire, de la Barge rousse et du Bécasseau maubèche. C'est aussi une zone d'importance nationale pour l'hivernage du Courlis cendré, du grand Gravelot et du Bécasseau sanderling.
Accueillant en moyenne 12 500 individus en janvier, la baie du Mont Saint-Michel figure parmi les premiers sites français pour l'hivernage **des anatidés**, et apparaît en même temps comme l'une des principales zones de refuge climatique en cas de vague de froid. Elle est d'importance internationale pour la Bernache cravant à ventre sombre, avec en moyenne plus de 3 000 individus, le Tadorne de Belon avec 2 500 individus, la Macreuse noire avec 10 000 à 15 000 oiseaux en juillet/août, la baie constituant le premier site français de mue pour cet oiseau.

Notons, dans la longue liste des oiseaux fréquentant le site, la présence régulière en été de plusieurs centaines de Puffin des Baléares qui viennent muer dans la baie. Leurs effectifs ont atteint 3 000 individus en 1997 sur une population mondiale de 6 000 oiseaux ! En ce qui concerne les anatidés, la baie est aussi d'importance nationale pour le Canard siffleur (Anas penelope) et le Canard colvert.

La découverte dans les dunes de Dragey de le Musaraigne aquatique (Neomys fodiens), espèce protégée au niveau national, constitue une donnée mammalogique intéressante.

Mentionnons enfin la présence d'une population de Phoque veau-marin (Phoca vitulina), présente tout au long de l'année et dont des cas de reproduction sont observés. Ainsi que la présence de colonies de phoques gris.

Musaraigne

Phoque veau-

Phoque

Version provisoire octobre 2017

**Estran Rocheux de Granville à Jullouville**

ZNIEFF de type 1 – identifiant national : 250008124

illustration 29 : ***Périmètre de la ZNIEFF Estran Rocheux de Granville - source INPN 2017***

Cet estran rocheux qui s'étire sur une longueur de 8 km et sur une largeur d'environ 500 m, est pratiquement le seul secteur de rochers de cette taille présent au sud de Granville.

FAUNE Zone de refuge et de nourrissage pour nombre de poissons, coquillages, mollusques et même oiseaux à marée basse, ce platier rocheux abrite également un récif d'Hermelles (Cf photo page précédente) au niveau de Saint-Pair. Cette zone offre beaucoup de faciès écologiques où se rencontrent des associations très riches, tant en variété qu'en importance des populations. La faune présente ici une répartition caractéristique en zones parallèles au rivage, liée aux fortes marées. Les zones sableuses accueillent la grande Mactre, mollusque bivalve rare sur nos côtes.

L'étalement des peuplements intertidaux sur substrat rocheux est caractéristique. Les rochers forment un faciès écologique extrêmement riche, figurant parmi les plus beaux sites de Basse-Normandie. Plus d'une centaine d'espèces de faune marine ont été recensées et témoignent de l'intérêt de cette zone.

Parmi les plus remarquables, citons deux mollusques gastéropodes rares : l'Oreille de Saint-Pïerre (Haliotis tuberculata) et un "grain de café" (Trivia arctica).

Oreille de Saint-Pïerre

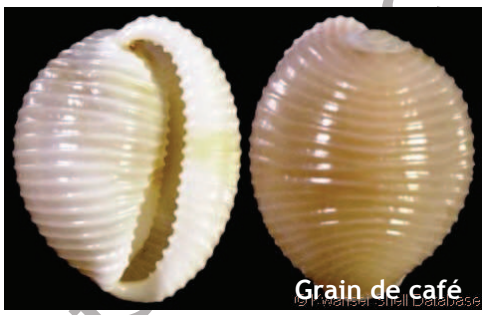
Grain de café

Parmi les poissons peuplant cette zone, mentionnons la Syngnathe aiguille de mer (Syngnathus acus) et le Nérophis lumbricoïde (Nerophis lumbriciformis).
Le site des falaises du Roc est un lieu privilégié pour l'observation des migrations aviaires. La nidification du rare grand Corbeau est observée sur ces falaises, ainsi que la présence du rare Lézard des murailles (Podarcis muralis). L'estran et le platier rocheux constituent un reposoir important pour de nombreux limicoles.

FLORE

Ce site offre un échantillonnage très varié d'algues tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus. Citons les plus rares : l'Alarie verte, la Dictyopteris membraneuse, la Padine queue de Paon, la Taonie zonée et le Codium en bourse.
Les falaises et l'estran rocheux au nord (Granville) offrent une grande variété d'algues illustrant les modes battus et calmes, les différentes ceintures des plus hauts aux plus bas niveaux.

Grimmia

Notons la présence de plusieurs lichens et d'une mousse rare (Grimmia maritima), correspondant à des espèces halophiles saxicoles

Version provisoire octobre 2017

### *C.1.2 Les inventaires et protections par commune*

## Granville

**Iles Chausey**

NATURA 2000 – identifiant national : FR2510037
ESPACE GERE ET PROTEGE – identifiant national : FR1100472
ZNIEFF de type 1 – identifiant national : 250006480

Situées au nord-ouest de Granville, les îles Chausey constituent un vaste archipel entièrement granitique dont l'intérêt paysager et pédagogique de niveau national est très marqué.
Abritées des tempêtes par leur localisation à l'intérieur du golfe normand-breton, elles bénéficient d'un climat très doux et d'un ensoleillement plus important que le continent.
A marée haute, la cinquantaine d'îlots dispersés sur environ 50 km² font place, à marée basse, à une multitude d'îlots, de rochers et d'écueils, reliés les uns aux autres par d'immenses étendues de sable et de vase. L'amplitude des marées, de l'ordre de 14 mètres, y est exceptionnelle.
La végétation, aux caractéristiques hyper-océaniques, présente les successions littorales classiques de dunes mobiles et fixées, slikkes et schorres, landes et bocages, sans omettre les groupements des rochers littoraux et des vases fixées (en particulier les herbiers de Zostères).

illustration 30 : *Carte des protections du patrimoine écologique : ZNIEFF*

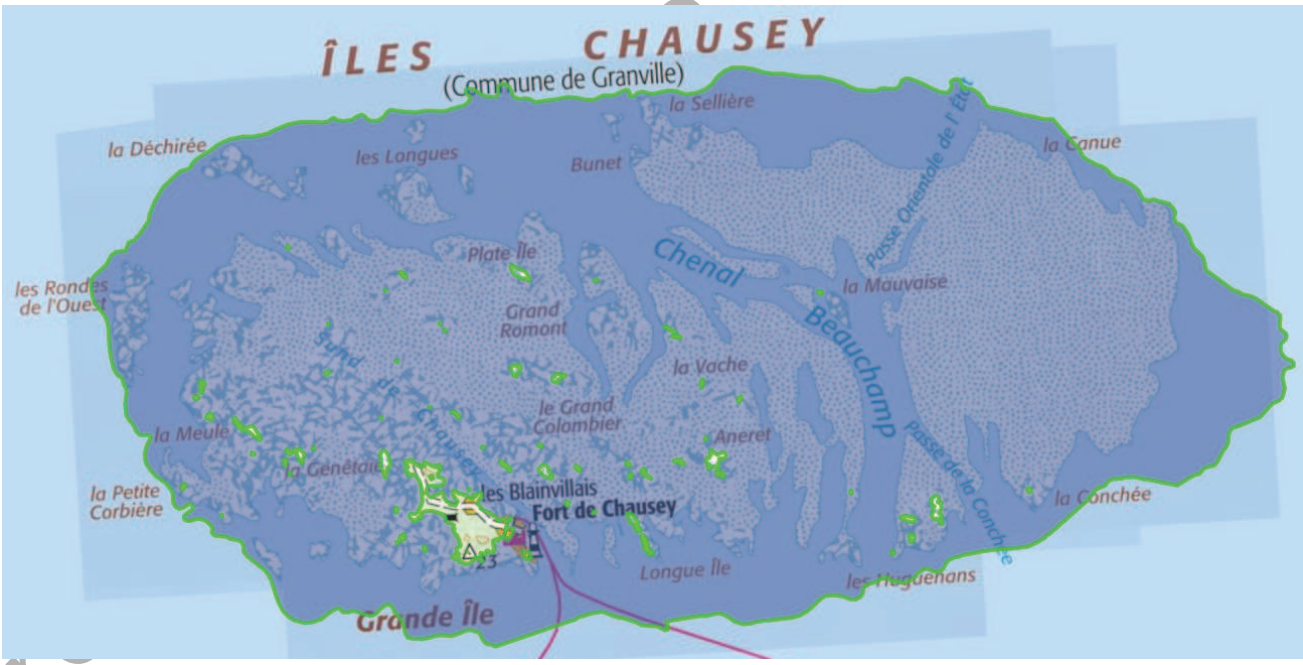


FLORE
Le site abrite des espèces floristiques protégées au niveau national (**) ou régional (*) et/ou présentant un intérêt patrimonial élevé : rareté, limite de répartition géographique (L).
Citons la Capillaire marine*, la Romulée à petites fleurs*, Bromus madritensis (L), le Jonc capité*, le Géranium sanguin* dont c'est la seule station connue en Basse-Normandie, la Jusquiame noire (L), le Marrube commun (L), le Polycarpon à quatre feuille *, la Patience des rochers**(L) espèce de l'annexe 2 de la Directive européenne, le Trèfle maritime*, le Trèfle raide*, l'Oeillet de France**, la Soude vraie*, les Zostères marine* et de Nolt*.
La flore algale est particulièrement riche avec notamment la station la plus importante de France pour le Fucus jaunâtre, espèce remarquable de la flore sous-marine des espaces à sédiments très fins.

Géranium

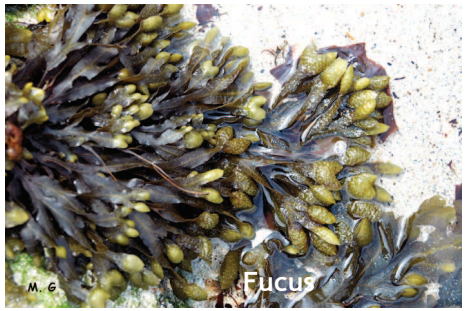
Fucus

version pr 2017

FAUNE

L'archipel de Chausey constitue un **site ornithologique de grand intérêt** dans la mesure où plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux marins et terrestres y ont été observées.

Mentionnons le grand Cormoran, dont la colonie est de loin la plus grande de France avec 350 à 450 nids et le Cormoran huppé dont l'effectif nicheur est en progression constante avec environ 850 nids en 1996.

La grande île constitue également un site intéressant pour les oiseaux, indissociable de l'ensemble des autres îles qui composent l'archipel. En effet, la mosaïque des biotopes présents est à l'origine d'une avifaune nicheuse diversifiée, certaines espèces étant à affinité maritime comme le Harle huppé (seul cas français), le Tadorne de Belon, l'Huitrier-pie, le Pipit maritime, ou plutôt prairiale, tel le Pipit farlouse.

D'autres espèces encore, fréquentant les landes et fourrés, sont très intéressantes du point de vue patrimonial : la Fauvette pitchou, le Pouillot fitis… Signalons enfin des espèces tels le Loriot d'Europe, la Huppe fasciée...

Sur le plan mammalogique, citons la Crocidure des jardins (Crocidura suaveolens), ce site constituant l'unique station normande pour cette espèce. Par ailleurs, plusieurs mammifères marins fréquentent les eaux de l'archipel : Phoque gris (Halichoerus grypus), Phoque veau-marin (Phoca vitulina), grand Dauphin (Tursiops truncatus).

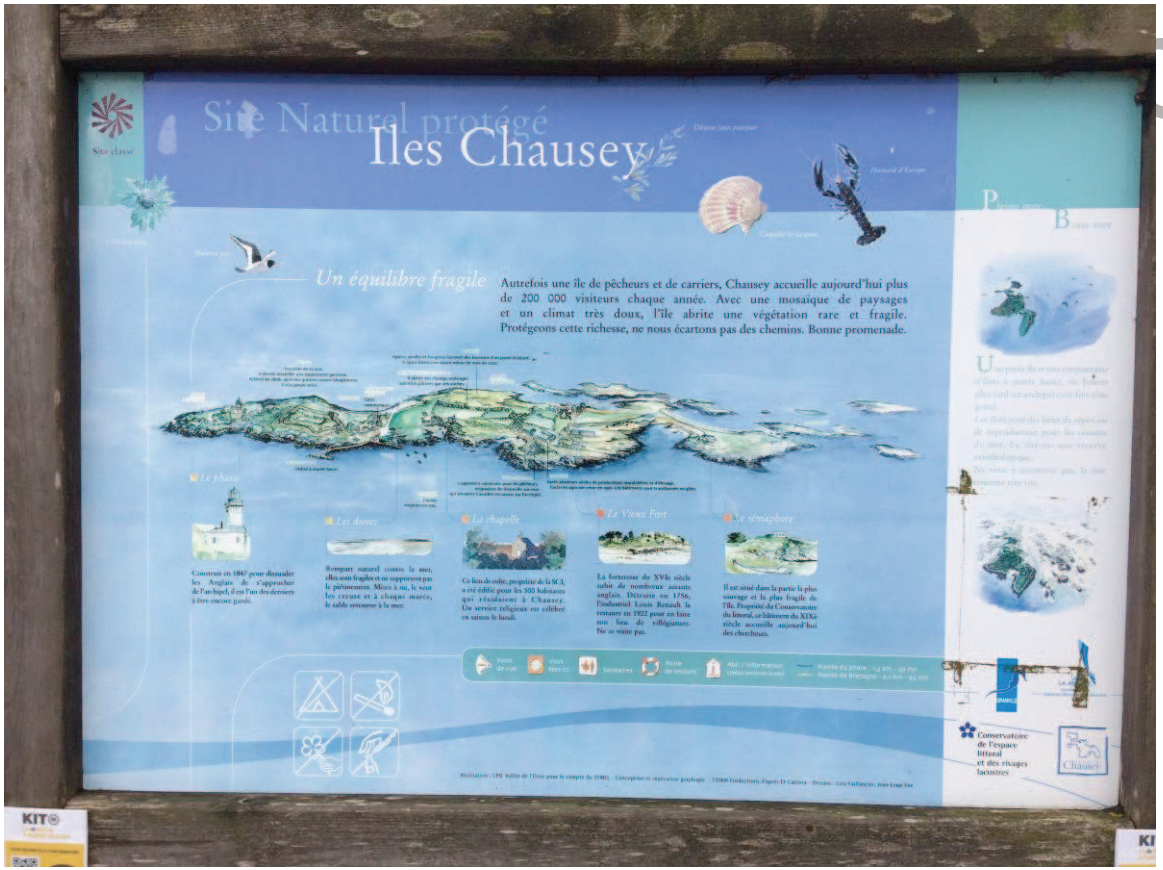


L'intérêt herpétologique de la grande île tient à la découverte récente du Triton palmé (Triturus helveticus).

Sur le plan entomologique, on peut signaler la présence d'une Cétoine méridionale : Netocia morio. Enfin, on peut citer la première observation dans la Manche du Sympetrum méridional, parmi les ajoncs, non loin de l'ancien château Renault.

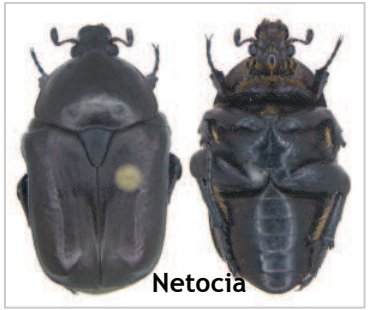

Octobre 2017

**Massif Granitique cadomien des Iles Chaussey**

SITE GEOLOGIQUE – identifiant national : BNO0205

Altération du granite à l'origine de chaos granitiques pittoresques, bien dégagés en bord de mer, aux nombreuses formes évoquant des animaux (éléphant, hippopotame, pingouin) ou des personnages. Figures d'érosion rappelant les lapiez des roches calcaires.
Nombreux vestiges d'anciennes carrières de granite qui se sont étalées sur neuf siècles d'extraction, depuis le Moyen-Âge, avec la construction de l'abbaye du Mont Saint-Michel, jusqu'au début du XXe siècle. L'apogée se situe au milieu du XIXe siècle, avec plus de 500 carriers vivant et travaillant sur pratiquement tous les îlots de l'archipel. L'intérêt du site résidait surtout dans l'importance du marnage qui permettait d'utiliser la force marémotrice pour le transport des blocs. L'invention du « Coucou », un bateau leveur de pierre, permettait de soulever et d'acheminer des charges de 5 tonnes. La facilité de transport offerte par la marée favorisa l'exportation du granite de Chausey vers de nombreux chantiers (quais de Bordeaux et de Londres, digues de Cherbourg, ports de Granville, de Fécamp et de Dieppe, remparts de Saint-Malo…).
Nombreuses figures sédimentaires actuelles (rides, mégarides, queues de comète) sont caractéristiques des environnements tidaux.

**Plis cadomiens à Granville**

SITE GEOLOGIQUE – identifiant national : BNO0217

Les affleurements côtiers, qui s'étendent du Nord de Saint-Pair-sur-Mer jusqu'à la Roche Gautier, représentent la coupe-type de deux formations du Briovérien inférieur : la Formation de Saint-Pair au Sud et la Formation d'Hacqueville au Nord, la limite entre ces deux formations se situant au niveau de la Crête. La Formation de Saint-Pair se compose de fines alternances silto-gréseuses à aspect rubané. Ces faciès s'agencent en séquences granoclassées regroupées en faisceaux d'alternances centimétriques à décimétriques évoquant les turbidites distales.
Ces deux formations sont intensément déformées au cours de l'orogenèse cadomienne par une phase plicative synschisteuse postérieure au dépôt du Briovérien supérieur et antérieure à l'intrusion des granitoïdes cadomiens datés vers 540 Ma. L'analyse structurale du site révèle l'existence de nombreux plis décimétriques à plurimétriques fortement anisopaques et devenant isoclinaux dans les faciès fins.
Le site permet l'étude sédimentologique des roches caractéristiques du Briovérien inférieur de Normandie. L'empilement rythmique de fines séquences turbiditiques dépourvues de figures sédimentaires illustre bien le caractère distal d'une sédimentation détritique terrigène de type flysch schisteux.

**Conglomérats briovérien de Granville**

SITE GEOLOGIQUE – identifiant national : BNO0221

Le site du Roc de Granville et sa prolongation au Nord vers la Pointe du Lude permettent d'observer la Formation de Granville qui marque la base du Briovérien supérieur et précède la Formation de la Laize.
La Formation de Granville présente trois faciès lithologiques.
La taille des galets varie de quelques centimètres à 30 centimètres. Leur degré d'usure est très variable, ainsi que leur composition : galets de roches magmatiques (plutoniques et volcaniques), sédimentaires (grès et phtanites) et métamorphiques, roches remaniées appartenant au Briovérien inférieur, connu à l'affleurement dans la région de Coutances – Saint-Lô. Une origine glaciaire (tillite) a longtemps été soutenue pour expliquer ces dépôts conglomératiques.
L'intérêt du site réside dans la déformation cadomienne affectant les séries du Briovérien supérieur de la région de Granville : plis subhorizontaux faiblement anisopaques, orientés N060 et d'amplitude pluri-hectométrique, s'accompagnant d'une schistosité de fracture peu marquée.

Version provisoire Octobre 2017

## Saint Pair sur Mer

**Mare de Bouillon**
ESPACE GERE ET PROTEGE – identifiant national : FR110093

**Mare de Bouillon et Vallée du Thar**
ZNIEFF de type 1 – identifiant national : 250008123

Cette zone est constituée par la basse vallée du Thar et la mare de Bouillon. Cette dernière se compose en fait de deux vastes étangs séparés par le Thar, endigué sur toute la traversée des plans d'eau. Ceux-ci sont ceinturés par des formations végétales successives : phragmitaie, mégaphorbiaie, saulaie et peupleraie artificielle.
**Au regard des espèces animales et végétales recensées, la mare de Bouillon et ses abords constituent un véritable joyau écologique**. La basse vallée du Thar, constituée en majorité de prairies humides en assure un beau prolongement.

FLORE
Sur cette zone, on note une diversité de milieux liés à la présence de l'eau, auxquels est associée une variété d'associations végétales. Parmi les espèces les plus intéressantes, citons le Trèfle d'eau, le Comaret, le Bident penché, la Laîche faux-souchet, le Nénuphar blanc.

Au niveau des saulaies, la forte hygrométrie de l'air permet à une riche flore de lichens, d'hépatiques et de mousses de se développer. D'autres espèces rares et/ou protégées au niveau régional (*) ou national (**) ont été signalées au siècle dernier mais n'ont pas été revues depuis : le Potamot à feuilles de graminée, le Scirpe piquant*, la Laîche luisante*, la Pesse d'eau *, l'Ophioglosse langue-de-serpent, l'Euphorbe peplis** ...

illustration 31 : ***Périmètre espace géré et protégé : Mare de Bouillon - source INPN 2017***

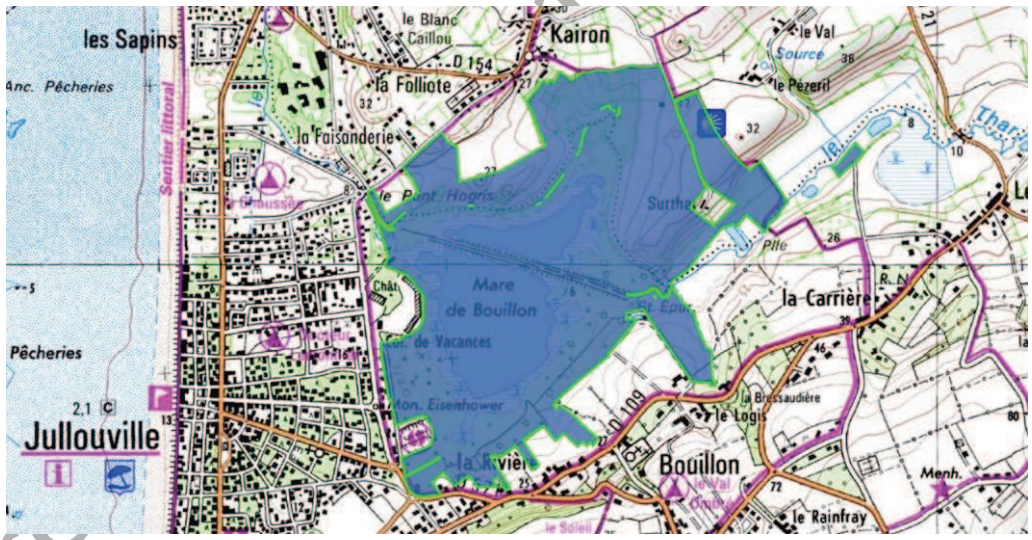


illustration 32 : ***Périmètre ZNIEFF : Mare de Bouillon et Vallée du Thar - source INPN 2017***

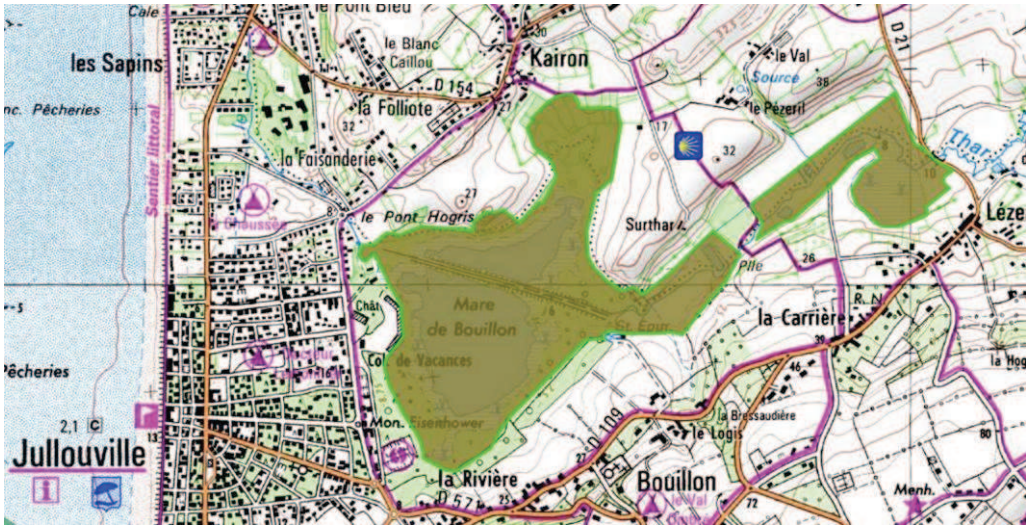


Version Provisoire

FAUNE
Les quelques relevés entomologiques réalisés ont permis de recenser la présence de deux orthoptères intéressants dans la végétation dense des prairies humides : le Criquet ensanglanté et le Conocéphale des roseaux. Ils ont également permis de recenser des insectes aquatiques peu communs dans le Thar. Parmi les coléoptères citons Deronectes latus et Brychius elevatus. Un hétéroptère rare est également présent ici : Aphelocheirus aestivalis.

**Cette zone joue un rôle ornithologique très important au sein du vaste écosystème "Baie du Mont-Saint-Michel"**. En effet, en raison de la proximité du littoral de la baie et de la quasi absence de dérangement, elle constitue un lieu privilégié pour l'avifaune qui l'exploite à la fois comme **zone d'escale et d'hivernage et comme site de nidification**.
En période internuptiale, la mare de Bouillon constitue la principale remise diurne pour les Sarcelles d'hiver séjournant en baie du Mont. Lors de conditions climatiques plus rudes, elle peut également devenir un site pour le Canard siffleur et le Canard colvert accompagnés d'autres espèces d'anatidés.
En période de nidification, les deux étangs sont colonisés par de nombreuses espèces. On dénombre alors environ 20 à 40 couples de Canards colvert, 15 à 25 couples de Foulques macroule, 10 à 15 couples de Grèbes huppés - la mare de Bouillon représentant le principal site de nidification de l'espèce pour le département : 5 à 10 couples de Grèbes castagneux, 1 couple de Busards des roseaux, le Martin-pêcheur...
De nombreuses espèces de fauvettes paludicoles nichent sur le site, attirées par les vastes zones de phragmitaie et les saulaies. Notons le Phragmite des joncs, la Rousserolle effarvatte, la Bouscarle de Cetti, la Locustelle tachetée...
D'autres espèces, très régulièrement présentes au printemps, laissent à penser qu'elles nichent sur le site. Mentionnons le Butor étoilé, le Loriot, le Rossignol philomèle, le Pic noir ...

illustration 33 : ***Périmètre ZNIEFF : Havre du Thar - source INPN 2017***

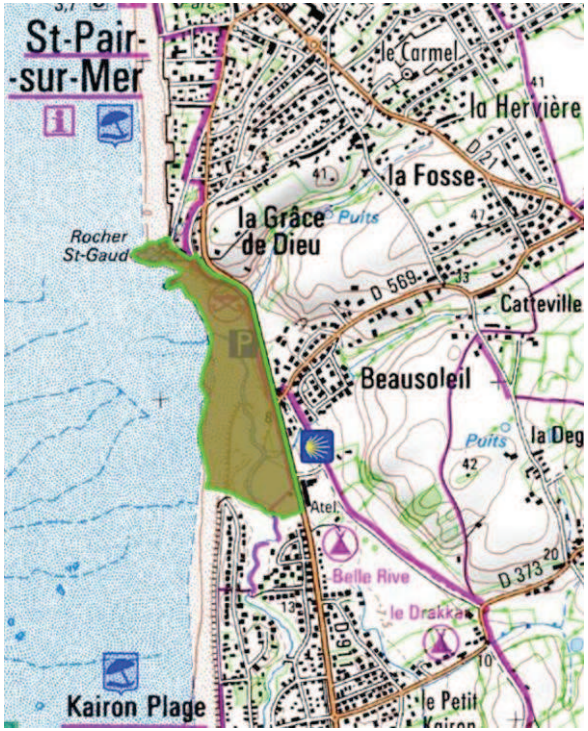


**Havre du Thar**
ZNIEFF de type 1 – identifiant national : 250014117

Le havre du Thar est probablement le plus petit de toute la côte ouest du Cotentin. C'est également le plus méridional. D'un point de vue géomorphologique, ce site réunit, en "miniature", tous les phénomènes sédimentologiques propres aux havres de la côte ouest du Cotentin.

FAUNE
Le havre du Thar est un site remarquable d'hivernage pour les limicoles et un site d'étape important au cours des migrations, en particulier celle des Sternes. On note l'hivernage du grand Gravelot, du Pluvier argenté, du Bécasseau maubèche, du Bécasseau sanderling, du Bécasseau variable, de l'Huîtrier-pie, du Courlis cendré, du Tournepierre à collier.
Parmi les laridés, on note cinq espèces de Goélands : argenté, brun, marin, cendré et la Mouette rieuse. Notons aussi que le site est fréquenté par la Bernache cravant et la Bernache à ventre clair. Ce site paraît avoir, de plus, une grande importance pour la migration post-nuptiale des Sternes : caugek, pierregarin, naine et arctique.

La plage au nord du havre est un lieu de nidification pour le Gravelot à collier interrompu.
Sur l'herbu, nichent le Pipit farlouse et l'Alouette des champs.

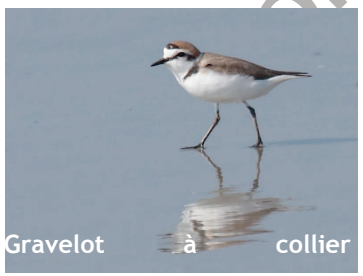
Gravelot à collier

Pipit

Alouette des champs

Version provisoire Octobre 2017

Nichent également sur le site : la Fauvette grisette, La Cisticole des joncs et le Bruant zizi. Il a été observé la présence de quatre espèces de Bergeronnette : flavéole, des ruisseaux, grise et de Yarrell.

FLORE
Les pelouses du nord de ce havre renferment la deuxième station bas-normande du Calament ascendent. Les dunes constituent un point de rencontre entre cortèges de plantes nordiques telle l'Elyme des sables, espèce protégée au niveau national, et de plantes plus méridionales comme l'Oyat.
Elles renferment d'autres espèces peu communes : l'Ail à tête ronde, le Cynodon, la Koelérie blanchâtre, l'Argousier.

Les milieux salés (slikke et schorre) bien représentés, abritent la Corrigiole des rives, espèce très rare, et la Spergulaire marginée.
On note également la présence du Polycarpon à quatre feuilles protégée au niveau régional

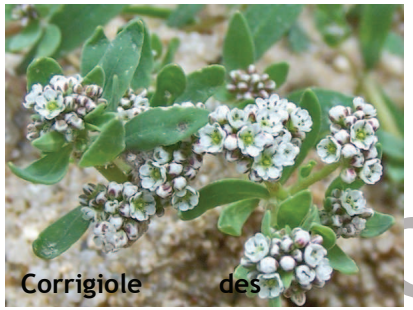
Corrigiole des

Spergulaire

Polycarpon à quatre

**Flysch briovérien du Rocher de Saint Gaud à Saint Pair sur Mer**
SITE GEOLOGIQUE – identifiant national : BNO0206

Le Rocher Saint-Gaud est une pointe rocheuse présentant des escarpements d'environ 5 m de hauteur. Les affleurements se prolongent vers le haut de plage par un estran rocheux qui s'étend au Sud sur 200 m vers l'embouchure du Thar. Superficie : 2,91 hectares.

Le site montre le type de déformation cadomienne affectant les séries du Briovérien supérieur de la région de Granville : plis à axes subhorizontaux faiblement anisopaques orientés N060, d'amplitude pluri-hectométrique, s'accompagnant d'une schistosité de fracture peu marquée.

Version provisoire - Septembre 2017

**Saint Pair sur Mer**

**Mare de Bouillon**
ESPACE GERE ET PROTEGE – identifiant national : FR110093
(CF Saint Pair Sur Mer)

**Mont Saint Michel et sa baie**
Patrimoine Mondial de l'UNESCO, zone tampon.

**Mare de Bouillon et Vallée du Thar**
ZNIEFF de type 1 – identifiant national : 250008123
(CF Saint Pair Sur Mer)

**Estran Sablo-Vaseux**
ZNIEFF de type 1 – identifiant national : 250008126

Cette partie inférieure de l'estran, composée de sédiments sablo-vaseux, présente une grande unité morphologique et constitue une zone exceptionnelle de niveau international pour ses caractères sédimentaires et paysagers. Elle est aussi la plus grande étendue sableuse d'Europe. L'importante productivité biologique qui caractérise cette zone engendre une richesse écologique que l'on peut apprécier au regard de la faune et de la micro-flore présente.

**illustration 34 :** ***Périmètre ZNIEFF : Estran Sablo Vaseux - source INPN 2017***

FAUNE
Il convient de mentionner la présence **d'un des plus grands récifs d'Hermelles d'Europe**, constituant un habitat particulier pour de nombreuses espèces animales. Les mollusques bivalves rencontrés dans ce milieu sont presqu'exclusivement des coques dont les densités sont parmi les plus fortes de celles observées dans les baies et estuaires des côtes ouest-européennes.
On note la présence régulière du Phoque veau-marin, qui exploite l'estran tant pour se nourrir que pour se reposer sur les bancs de sable. Sa reproduction dans cette zone est en outre attestée.

Sur le plan ornithologique, l'estran est une remise diurne et une zone de gagnage pour les anatidés, notamment pour la Bernache cravant, la Sarcelle d'hiver, les Canards : colvert, siffleur, pilet et le Tadorne de Belon. Il constitue en outre le premier site français de mue pour la Macreuse noire.

Macreuse

Version provisoire 2017

De même, la slikke est le principal biotope des limicoles qui hivernent ici en grand nombre (moyenne de 60 000 en janvier). Signalons que, selon les critères du Bureau International de Recherches sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides, la baie du Mont Saint-Michel est classée d'importance internationale pour 6 espèces de limicoles : l'Huîtrier-pie, le Pluvier argenté, la Barge à queue noire, le Bécasseau variable, le Bécasseau maubèche et la Barge rousse. De plus, elle est d'importance nationale pour le grand Gravelot, le Bécasseau sanderling, et le Courlis cendré.

FLORE

Si la slikke n'est pas couverte d'une végétation visible, elle n'en est pas moins **riche d'une micro-flore constituée de nombreuses espèces de diatomées**, à l'origine de la chaîne alimentaire en baie du Mont Saint-Michel.

On peut cependant trouver au bord de la slikke la Galinsoga ciliée, assez rare et la Chlore pefoliée assez commune sur terrain calcaire. On peut aussi trouver de nombreuses espèces protégées au niveau national (*), régional (**), ainsi que des espèces très rares en Basse-Normandie (R): l'Elyme des Sables*, la Statice de Salmon*, Le vulpin bulbeux**, la laîche luisante**, la laîche à 3 nervures**, l'Oeillet prolifère (R), la laitue vireuse (R).

Au niveau de la digue, on peut trouver le très rare Trèfle renversé.

**Tourbières de Saint Michel des Loups**

ZNIEFF de type 2 – identifiant national : 250013022

Il s'agit d'une zone tourbeuse de plateau granitique et arène granitique présentant l'une des rares tourbières ombrophiles de Basse-Normandie.

**illustration 35 :** ***Périmètre ZNIEFF : Tourbières de St Michel des Loups - source INPN 2017***

FLORE

On remarque ici une **diversité des formations végétales** due à la diversité des milieux rencontrés : de la tourbière acide au bois de Saule et Tremble à la lande mésophile et lande sèche, de la tourbière acide en contact avec une prairie humide à la tourbière alcaline.

De nombreuses espèces rares et/ou protégées au niveau national (**) ou régional (*) sont présentes tels le Rossolis à feuilles rondes**, le Rossolis intermédiaire**, la Bruyère ciliée*, le Genêt anglais, le Spiranthe d'été**, la Gentiane pneumonanthe, l'Andromède** ...

Concernant les plantes cryptogamiques, deux mousses rares, inscrites sur la liste rouge européenne, y ont été répertoriées : Nanomitrium tenerum et Ephemerum sessile.

Version Provisoire Octobre 2017

FAUNE
Les inventaires faunistiques restent à mener. Quelques investigations ont tout de même permis de repérer certaines espèces remarquables. Parmi les insectes, citons une espèce rare d'orthoptère : la Decticelle des bruyères.
Mentionnons également la découverte d'une sous-espèce rarissime de papillon : Lycaeides idas armoricana.

Les oiseaux sont nombreux à fréquenter le site. La nidification du Faucon hobereau (Falco subbuteo) y a été observée.

Decticelle des bruyères

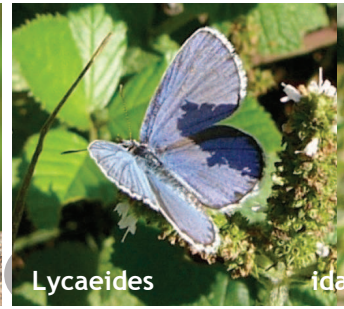
Lycaeides

idas

**Tourbière des Cent Vergers**
ZNIEFF de type 2 – identifiant national : 250013023

Ce site correspond à une tourbière acide qui s'inscrit dans un contexte paysager dominé par le bocage.

FLORE
De nombreuses espèces rares et/ou protégées au niveau national (**) ou régional (*) s'y rencontrent, tels la sous-espèce d'Allemagne du Scirpe cespiteux*, le Rossolis à feuilles rondes**, le Rossolis intermédiaire**, le Genêt anglais, le Spiranthe d'été**, la Gentiane pneumonanthe ou encore une petite population d'Andromède**.

FAUNE Notons la découverte d'une sous-espèce rarissime de papillon : Lycaeides idas armoricana

**illustration 36 :** ***Périmètre ZNIEFF : Tourbières des Cent Vergers - source INPN 2017***

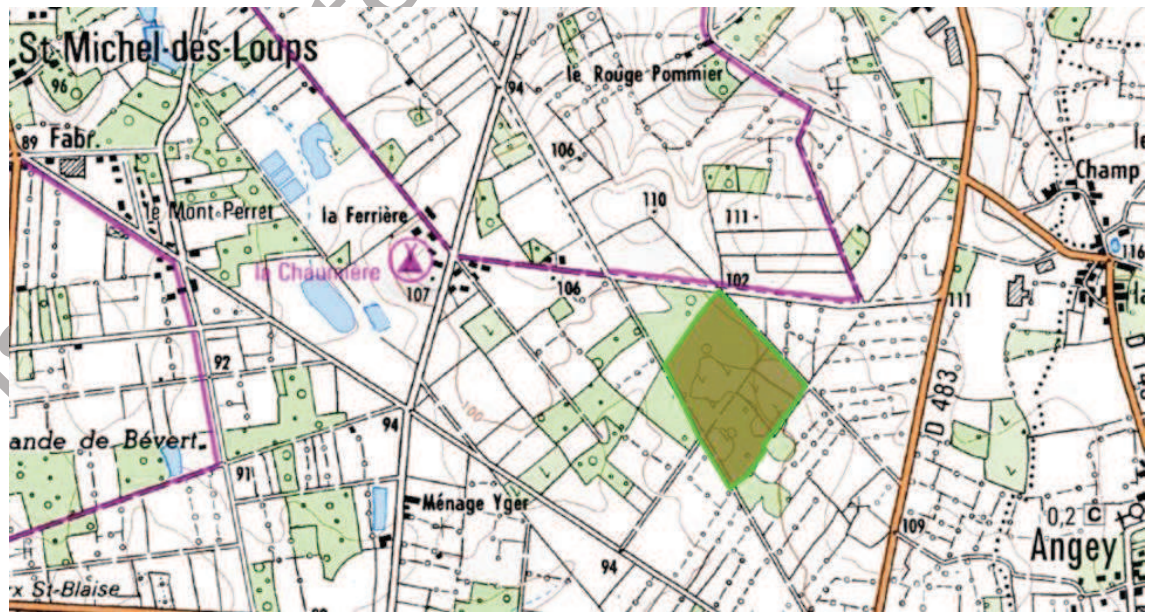


**Cornéennes Brivovériennes à Jullouville**
SITE GEOLOGIQUE – identifiant national : BNO0222

Carrière en activité exploitant des cornéennes sur trois niveaux de 15 m surmontés d'un niveau de 20 mètres. Superficie : 29,99 hectares
Les cornéennes de la carrière de Jullouville résultent d'un métamorphisme de contact lié à l'intrusion de la granodiorite de Vire-Carolles (batholite mancellien) dans les formations sédimentaires briovériennes, à la fin de l'orogenèse cadomienne. Elles sont formées de métagrauwackes et de schistes tachetés à cordiérite ovoïde de 1 à 2 mm et à biotite. Les roches sont fortement oxydées dans le niveau supérieur du front de taille.
Exploitation des cornéennes pour la production de granulats.
Présence d'un couloir de faille bréchifié de direction N130 et de deux charnières de plis décamétriques.

Version provisoire

**Carolles**

**Pointe de Champeaux**

ESPACE GERE ET PROTEGE – identifiant national : FR1100539

**Mont Saint Michel et sa baie**

Patrimoine Modial de l'UNESCO, zone tampon.

illustration 37 : *Périmètre Espace géré et protégé : Pointe de Champeau - source INPN 2017*

Version provisoire Octobre 2017

**Falaises de Carolles et Champeaux et estran rocheux**
ZNIEFF de type 1 – identifiant national : 250008121

A l'extrémité occidentale du massif granitique de Vire, les falaises de Carolles et Champeaux s'avancent en mer et ferment, au nord-est, la baie du Mont Saint-Michel.
C'est un massif granodioritique avec, sur l'estran, de très beaux affleurements montrant l'auréole de métamorphisme. Ces falaises présentent tout d'abord un intérêt paysager évident puisqu'elles offrent un magnifique point de vue sur la baie du Mont Saint-Michel. D'allure massive et atteignant en moyenne 60 à 70 mètres de hauteur, ces falaises ont un abrupt réduit et des pentes très convexes couvertes de landes à bruyères, ajoncs, genêts, de prunelliers et même d'arbres dans les vallons abrités et sur le plateau sommital. Sur ce dernier, des parcelles sont mises en cultures ou vouées à l'élevage. Au nord, les falaises sont entaillées par le ruisseau du Lude qui se jette sur l'estran et confère au secteur un caractère paysager particulier.
Sur le plan biologique, on est en présence d'un grand nombre d'écotypes de falaises atlantiques, notamment celui de forêt littorale, de niveau d'intérêt national.

**illustration 38 : *Périmètre ZNIEFF : Falaises de Carolles et de Champeaux et estran rocheux - source INPN 2017***

FLORE

Notons la présence intéressante de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial dont certaines sont protégées au niveau régional (*) et une au niveau national (**) :la Patience des rochers **) espèce de l'annexe 2 de la Directive européenne, le Polycarpon à quatre feuilles (Polycarpon tetraphyllum*, l'Orobanche du Lierre, la Garance voyageuse*, le Genêt anglais, le Silène conique, le Torilis à feuilles glomérulées, la Véronique en épi*, la Romulée à petites fleurs*, l'Orchis bouffon, des Statices, l'Osmonde royale, la Laîche de Paira ...
Enfin, ces falaises constituent l'unique station littorale à Ajonc nain et héberge le coqueliquot hispide qui n'avait pas été revu dans la Manche, le rare Catapode des graviers et la Potentinelle de printemps.

Catapode des graviers

FAUNE
Signalons la présence sur l'estran d'un banc d'Hermelles remarquable par ses dimensions (100 hectares), ce qui en fait l'un des plus importants d'Europe.
Les relevés entomologiques réalisés sur la partie terrestre ont permis de recenser nombre d'espèces rares de papillons comme le Gnophos obscure, la Rousse, le Thécla du bouleau, Pachycnemia hippocastanaria, Lampides boeticus, Hybocampa milhauserii, Polyphaenis sericata, Dysgonia algira, Operophtera fagata...
Mentionnons également la présence de deux coléoptères rares : la Cétoine dorée d'affinité méridionale et Leptura quadrifasciata. Ce site est également d'une remarquable richesse en orthoptères puisque 27 espèces y ont été recensées. Parmi elles, certaines sont particulièrement rares tels le Grillon d'Italie, le Criquet des mouillères, l'Ephippigère des Vignes, le Criquet des ajoncs, la Decticelle carroyée, le Criquet de Barbarie, l'Oedipode turquoise ou le rarissime Dectique des Brandes.
L'espèce la plus intéressante, toute faune confondue, est sans doute le Grillon maritime qui, au moment de sa découverte, constituait une nouvelle espèce pour la France et une nouvelle sous-espèce pour la science.
La faune erpétologique compte quelques espèces rares comme le Lézard vert ou la Coronelle lisse.
Cette zone de falaises et de landes est un haut-lieu pour l'observation de la migration des passereaux et accueille une avifaune nicheuse riche en espèces d'intérêt patrimonial. Citons le Pigeon colombin, la Fauvette pitchou, le Loriot d'Europe, le grand Corbeau, le Tadorne de Belon, la Cisticole des joncs...

Version provisoire Octobre 2017

## C.2 Le Site Inscrit du Cœur de Ville

**Sites CLASSÉS**

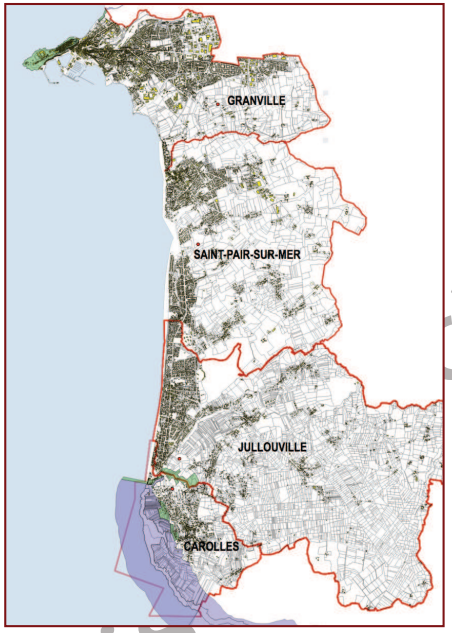


**Sites INSCRITS**

**CLASSÉS :**
- Archipel de Chausey en totalité (1)
- 3 sites contigus à CAROLLES (2)

**INSCRITS :**
- Haute ville de GRANVILLE (3)
- Falaises de GRANVILLE (4)
- Vallée des Peintres à JULLOUVILLE (5)
- Zone côtière de JULLOUVILLE (6 et 7)

Le classement d'un site constitue la reconnaissance au plus haut niveau de la qualité du patrimoine paysager national. Il offre les moyens d'assurer la préservation de ses qualités exceptionnelles, quelles soient pittoresques, scientifiques, historiques ou légendaires. C'est pourquoi :
- Les travaux susceptibles de modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sont soumis à autorisation spéciale délivrée par le ministre chargé des sites ou le préfet de département (articles L341-10 et R341-10 du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R111-42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L581-4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (articles L126-1 et R 126-1 du code de l'urbanisme).

≠ Déclaration Préalable en site inscrit

= même servitudes en inscrit

Version provisoire Octobre 2017

## C.3 Liste des Monuments Historiques de la commune (classés/inscrits/partiellement inscrits)

La présence de Monuments Historiques (Classés ou Inscrits) génère une protection des abords de chacun des monuments qui s'étend sur un rayon de 500m autours de ceux-ci. Le nombre considérable de MH induit une protection sur une superficie très importante du centre ville et des faubourgs, à Granville, pour laquelle l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est requis.

illustration 39 : *Carte des cercles de protection MH sur le territoire, sur Fond de carte Géoportail*

## C.4 Les ZPPAUP à Granville

Les 2 ZPPAUP de GRANVILLE recouvrent la Haute Ville et la Place aux Corsaires

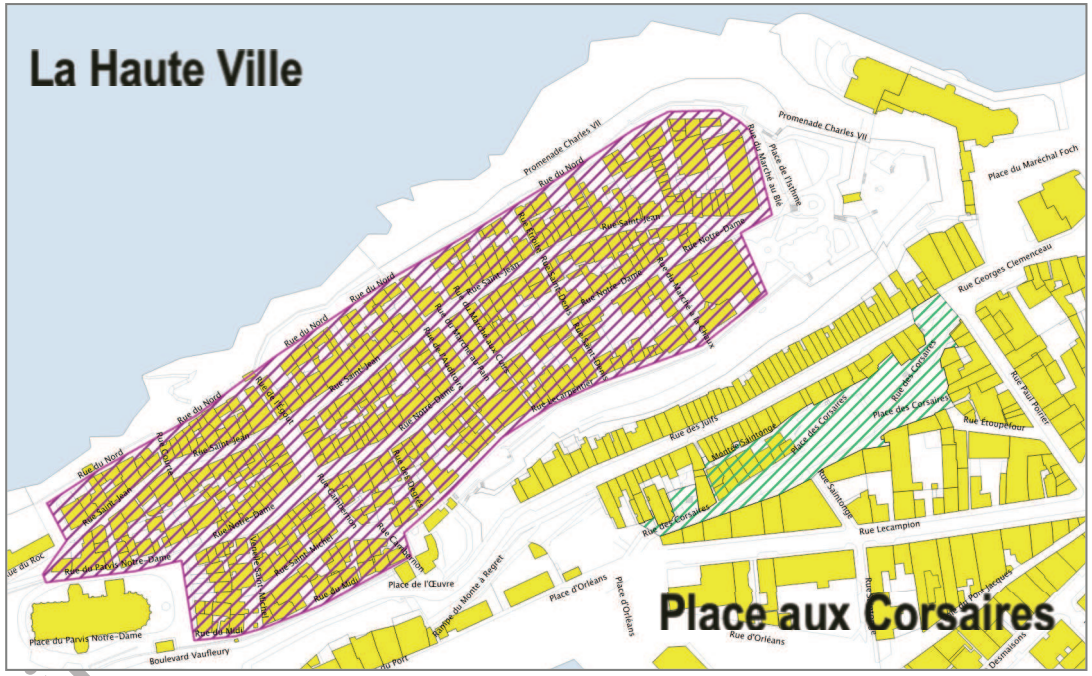

## C.5 Les objets du patrimoine repérés dans le PLU de Granville

Au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme (anciennement L 123 1 5 7)

Version provisoire

## C.6 L'emprise du Bien Universel, classement UNESCO : Baie du Mont-Saint-Michel

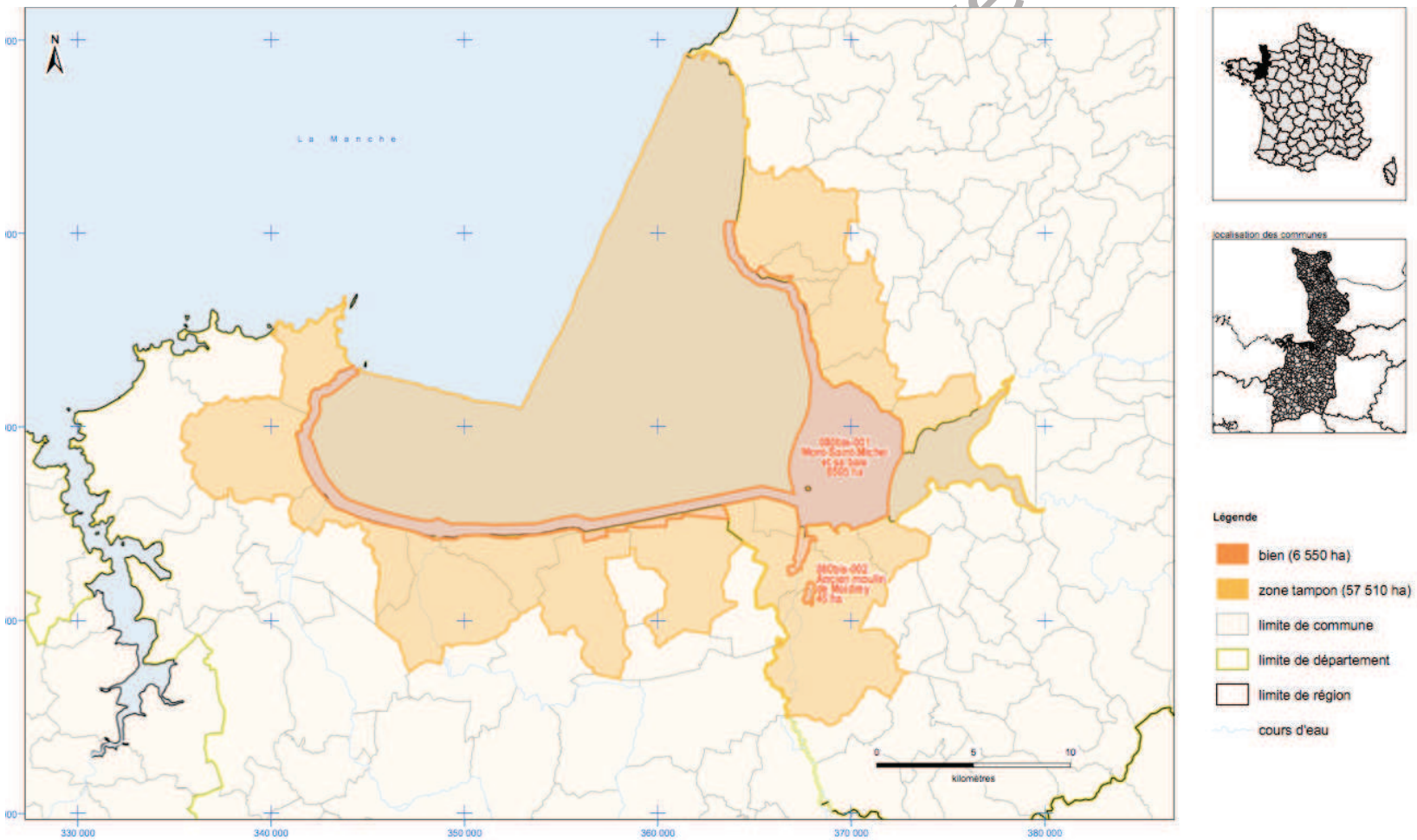


illustration 40 : *Atlas des biens Français inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial (UNESCO) - MCC / MEEDDTL*

Version provisoire Octobre 2017